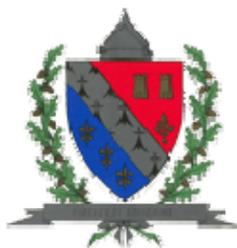


*Fideles et Solidaires  
(Loyal and Independent)*



*The information contained in this file was copied directly from the two volume French publication of, "Les familles Allaire-Dallaire" by Violette Allaire ... 24 Jun 1962 & 1964, Quebec, Canada. The information has been converted to "pdf file format" for all to research & enjoy...*

~

*L'information contenue dans ce fichier a été copiée directement des deux volumes de, "Les familles Allaire-Dallaire" de Violette Allaire... le 24 juin 1962 & 1964, Québec, Canada. L'information a été convertie à "pdf format fichier" pour que tout le monde puisse la rechercher et l'apprécier...*

*Compiled by ~ Compilé par ...  
Philip John Dallaire  
Tecumseh, Ontario, Canada*

*November 17, 2006*

*My Allaire/Dallaire Genealogy...  
[www.dallaire.ca/genealogy/](http://www.dallaire.ca/genealogy/)*

*Les familles Allaire-Dallaire Publication...  
[www.allaire-dallaire-genealogy.phildallaire.net/book.html](http://www.allaire-dallaire-genealogy.phildallaire.net/book.html)*



## Jean Allaire

Jean Allaire n'eut pas une longue carrière en terre canadienne, - à peine trois lustres, de 1658 à 1673 -, mais elle fut remplie de labeurs et de mérites.

Le premier registre paroissial où l'on trouve son nom en Nouvelle-France est celui des Confirmations, à la date du 1<sup>er</sup> mai 1662, à Québec, et il est émouvant de penser qu'il reçut ce sacrement des mains du Vénérable François de Laval Montmorency, que l'Eglise s'apprête à exalter dans la «Gloire» du Bernin. <sup>48</sup>

Cette année 1662 est marquée par < diverses guerres » et des « meurtres considérables » de la part des Iroquois, <sup>49</sup> mais ces terribles menaces n'ébranlent en rien le courage de ce valeureux ancêtre. Attaché à son devoir, il le remplit fidèlement malgré toutes les peines dont sa vie quotidienne est tissée. Comme les colons célibataires de l'époque, Jean Allaire songe à fonder un foyer; cette même année, il fait la grande demande à une brave Rochelaise, Perrine Terrien, que les recensements de 1666 <sup>50</sup> et de 1667 <sup>51</sup> s'accordent à faire naître en 1643, vraisemblablement venue à l'été avec sa soeur Marie et le mari de cette dernière, Barthélemy Tesson, tailleur d'habits, originaire de Cognac, évêché de Saintes, et qui s'étaient mariés le 9 décembre 1661, à l'église Notre-Dame de Cogne, à la Rochelle. On sait que parmi les jeunes filles qui passaient en Nouvelle-France pour y prendre époux, quelques-unes y étaient attirées par des parents.

Peut-être les jeunes gens se lièrent-ils d'amitié à Sainte-Famille, chez Charles Allaire, frère du fiancé, voisin de terre de Barthélemy Tesson, qui s'y trouvait précisément à cette époque? <sup>52</sup> Peut-être bien aussi chez Pierre Terrien, frère de la fiancée, qui s'installa à Saint-Jean, et qui fut,

## Jean Allaire

Jean Allaire did not have a long career in Canada - scarcely fifteen years, from 1658 to 1673 – but it was filled with labour and merit.

The first parish register, where one finds his name in New France, is that of Confirmations, on the first of May 1662, at Quebec. It is moving to imagine that he received the sacrament from the hands of the Venerable François de Laval Montmorency whom the Church was ready to glorify in the manner of Bernini.

This year 1662 is marked by various wars and “many murders” on the part of the Iroquois, but these terrible threats did not shake the courage of this worthy ancestor. Tied to his duty, he fulfills it faithfully in spite of all the sorrows woven into his daily life. In the manner of the bachelor settlers of that time, Jean dreamt of building a home. This same year, he pops the big question to an honest girl from La Rochelle, Perrine Terrien. The census of 1666 and 1667 show Perrine's year of birth as 1643. She had likely arrived in the summer with her sister Marie and Marie's husband, Barthélemy Tesson, tailor of suits, who had come from Cognac, diocese of Saintes, and who had been wed on December 9th, 1661, at Notre Dame de Cogne, at la Rochelle. We know that among the young girls who came to New France to find a husband, some were drawn here by relatives.

Could the young couple have cemented their friendship at Sainte-Famille, at the home of Charles Allaire, brother of the fiancé, and neighbor of the land of Barthélemy Tesson, who lived there at that time? They met, perhaps as well, at the home of Pierre Terrien, brother of the

le 6 octobre 1669, parrain de Pierre Allaire, troisième enfant du jeune couple ?

Il ne faut pas confondre ce Pierre Terrien avec son homonyme, originaire de Jarne, canton de La Jarrie, en Aunis, qui s'engagea en 1656 à Jacques Papin, marchand de la Rochelle (Ct P. Moreau, not., fol. 108 -cf (18) cit., p. 382), et qui ne semble pas avoir fait souche au pays.

Pierre Terrien, frère de Perrine, baptisé le 1<sup>er</sup> novembre 1640 à l'église Notre-Dame de Cogne, la Rochelle, épousa à Sainte-Famille, le 17 mai 1670, Gabrielle Minaud (Mignot), fille de Jean Minaud et de Jeanne Caillé. Il fut inhumé le 12 septembre 1706 à Québec. Sa veuve fut inhumée le 27 novembre 1707 à Saint-Jean.

Le Révérend Père Archange Godbout a trouvé à la Rochelle une seule famille Terrien, celle d'André Terrien et de Marie Foucault et il semble bien que ce soit celle de Perrine Terrien. Dans les minutes du notaire Savin, à la Rochelle, un acte du 6 janvier 1662 établit le partage entre «André, Blays (Blaise), Marie, Madeleine et Perrine Terrien», demeurant à La Fond, paroisse de Notre-Dame de Cogne, tous héritiers pour j de défunts André Terrien, laboureur demeurant au dit lieu, et de Marie Foucault, sa femme, en présence de Barthélemy Terrien, oncle des dits Terrien. Si donc, Perrine hérite de feu Marie Foucault, elle est sa fille. Pourquoi, à son acte de mariage, aussi bien qu'à son contrat de mariage, nomme-t-elle sa mère «Marguerite Le Roussy»<sup>53</sup> Cette dernière fut-elle la deuxième femme d'André Terrien, que Perrine nomme sa mère?

fiancée, who settled in Saint-Jean and who was, on October 6th, 1669, godfather to Pierre Allaire, third child of the young couple.

One should not confuse this Pierre Terrien with a person of the same name, who came from Jarn, canton of La Jarrie, in Aunis, who was hired to work for Jacques Papin, merchant of La Rochelle (Ct P. Moreau, not. fol.108 -cf (18) cit., p. 382), and who does not appear to have settled in this land.

Pierre Terrien, brother of Perrine, was baptized on November 1st, 1640 in Notre-Dame de Cogne church, La Rochelle. He was wed at Sainte-Famille, on May 17th, 1670, to Gabrielle Minaud (Mignot), daughter of Jean Minaud and Jeanne Caillé. He was buried on September 12th, 1706 at Quebec. His widow was buried on November 27th, 1707 at Saint-Jean.

The Reverend Father Archange Godbout found a single family of Terriens at La Rochelle. It was that of André Terrien and Marie Foucault and it appears that it was also that of Perrine Terrien. In the notes of the lawyer Savin, at La Rochelle, a certificate dated January 6th, 1662, established the distribution of goods between “André, Blays (Blaise), Marie, Madeleine and Perrine Terrien”, residing at La Fond, parish of Notre-Dame de Cogne, all heirs of the late André Terrien, labourer, of the same address, and of Marie Foucault, his wife, in the presence of Barthélemy Terrien, uncle of the afore-named Terriens. If then, Perrine inherits from the late Marie Foucault, she is her daughter. Why, at her marriage, and at the marriage contract, did she name her mother: “Marguerite Le Roussy”? Was the latter the second wife of André Terrien whom Perrine called mother?

On trouve en Bretagne une famille Terrien de La Haye, originaire du comté nantais qui a possédé plusieurs seigneuries, et qui portait «de gueules à la haie de cinq montants d'argent appointés par le haut, réunis par une fasce alésée du même (cf (12) pp. 667-668).»

L'étymologie du patronyme Terrien peut provenir de Terrans, commune du département de Saône-et-Loire, arrondissement de Louhaine, de Thérain, rivière qui prend sa source vers Dieppe et se jette dans l'Oise, de Therouane, commune du Pas-de-Calais, arrondissement de Saint-Omer, de terrien: de la terre, territoire, possession, qui possède des terres (cf (8), p. 567).

Nous ne possédons aucun portrait de l'aieule, car les artistes de l'époque se préoccupaient surtout de fixer sur la toile les traits des princesses et des grandes dames, et Nicéphore Niepce (1765-1833) n'était pas encore là pour inventer la photographie, mais Perrine Terrien était jeune, âgée d'environ vingt ans, sans doute accorte et possédant sûrement son brevet d'honnêteté, car il a été démontré qu'avant l'embarquement des jeunes filles, il fallait «qu'il y ait quelques-uns de leurs parents ou amis qui assurent qu'elles ont toujours été sages». <sup>54</sup> En tout cas, elle plut au prétendant, qui depuis cinq ans avait dépassé l'âge de majorité, alors fixé à vingt-cinq ans et qui le fut jusqu'au 1er janvier 1783, <sup>55</sup> et arrivé au pays depuis quatre ans, avait eu le temps voulu pour se créer un idéal.

L'heureux fiancé songea-t-il à offrir une paire de gants blancs à sa Dulcinée, comme les paysans de la Vendée en avait l'habitude?

In Brittany, one finds a family named Terrien de La Haye, originating from the county of Nantes that had many seigniorial lands, and which bore (the following describes, in heraldic language, the coat of arms of Nantes): "de gueules à la haie de cinq montants d'argent appointés par le haut, réunis par une fasce alésée du même (cf (12) pp. 667-668)

The etymology of the family name, Terrien might be derived from Terrans, Paris commune of the department of Saône-et-Loire, arrondissement of Louhaine, or from Thérain, a river that takes its source near Dieppe and flows into the Oise, or from Therouane, Paris commune of Pas-de-Calais, arrondissement of Saint-Omer, or from terrien, of the soil, territory, possession, he who possesses lands.

We have no portrait of Perrine Terrien, because the artists of that era were preoccupied with the portraits of princesses and ladies of stature, and Nicéphore Niepce (1765-1833) had not yet arrived to invent photography. But she was young, around 20 years of age, and, without a doubt, gracious and honest, for it has been shown that before the young girls could embark, there had to be assurances from parents or friends of their good character. In any case she appealed to her suitor, who was five years past the age of majority, which was, at that time (and was until Jan. 1st, 1783), 25 years of age. Having arrived in the country four years earlier, he had had the time to create an ideal in his mind.

Would the happy fiancé have considered offering to his beloved a pair of white gloves, in the custom of the peasants of la Vendée?

«Tenez, tenez, belle Vous voilà des gants; Vous n'les portiez belle, Rien que trois fois l'an; La première à Pâques, L'autre, à la Saint-Jean; La troisième, à vos noces, La bell' quand à s's'rant. » à quoi la belle répondait invariablement: «Les vôtl et les miennes S'front en même temps.» <sup>56</sup>

A tout événement, le dimanche, 10 décembre 1662, on se réunit chez le notaire Audouart, à Québec, pour le contrat de mariage (Appendice VII). Les témoins furent Charles Allaire, frère du futur époux, Louis Chapelain et Françoise de Chaux, dont la fille, Françoise Chapelain, était fiancée à Charles Allaire depuis l'été (Ct Audouart, 23-7-1662), Barthélemy Tesson, époux de Marie Terrien, soeur de la fiancée, et François Canto, huissier.

Le mardi suivant, 12 décembre 1662, à l'église Notre-Dame de Québec, Monsieur Henry de Bernières, curé, bénissait leur mariage en présence de Charles Allaire, frère du marié, de Barthélemy Tesson, beau-frère de la mariée, et de Jean la Faye dit Châteauneuf, marchand (Appendice VIII).

En Nouvelle-France, les cérémonies nuptiales avaient alors sans doute plus ou moins d'éclat selon la condition des époux. A défaut d'orgue, les violes firent-elles entendre leur frêle musique dans la petite église de la Basse-Ville, et les violons présidèrent-ils aux danses des noces? <sup>57</sup>

Le couple dut s'installer sur la côte de Lauzon, où nous le trouvons aux recensements de 1666 <sup>58</sup> et de 1667 <sup>59</sup> au service de Claude Guyon, fils du pionnier Jean. Au recensement de 1667, Claude Guyon n'est pas mentionné, mais Jean Allaire occupe encore la terre; il déclare 25 arpents en valeur et 16 bestiaux. Un autre document qui atteste cet engagement est une quittance datée du 16 mars 1670, signée du Claude Guyon et de Claude de

“Look, look, my beauty, here are some gloves; You will wear them but three times a year; The first at Easter, Then the feast of Saint Jean; The third at your wedding, whenever t'will be”. The “belle” responds: “Yours and mine together will do it”.

In any event, on Sunday, December 10th, 1662, a meeting was held at the office of Audouart, Quebec lawyer, for the marriage contract (Appendix VII). The witnesses were Charles Allaire, brother of the future groom, Louis Chapelain and Françoise de Chaux, whose daughter, Françoise Chapelain, was engaged to Charles Allaire since the summer (Ct Audouart, 23-7-1662), Barthélemy Tesson, husband of Marie Terrien, sister of the fiancée, and François Canto, bailiff.

The following Tuesday, December 12th, 1662, at the church of Notre-Dame de Québec, the reverend Henry de Bernières, blessed their marriage in the presence of Charles Allaire, the groom's brother and Barthélemy Tesson, brother-in-law of the bride, and of Jean la Faye, known as Châteauneuf, merchant (Appendix VIII).

In New-France, nuptial ceremonies were, without a doubt, more or less splendid in keeping with the finances of the spouses. Lacking an organ, did the viols sound their frail music in the tiny church of Lower Quebec, and, at the reception, did the violins preside over the dances?

The couple settled on the côte de Lauzon, where, we find them at the census of 1666 and of 1667 in the service of Claude Guyon, son of the pioneer, Jean. At the census of 1667, Claude Guyon is not mentioned, but Jean Allaire still occupies the land; he declares 25 acres, in value, and 16 head of cattle. Another document that attests to this commitment is a receipt dated March 16th, 1670, signed by Claude Guyon and Claude de Bermen, sire of De La

Bermen, sieur De La Martinière, qui libère Jean Allaire de toutes les clauses du bail négocié avec son employeur (Ct Vachon, 196-1673).

Mais déjà, la chanson s'est posée sur le berceau et maman Perrine, entre deux baisers, murmure des refrains caressants «au petiot le plus beau de la terre», car le 26 mai 1664, le prêtre missionnaire Thomas Morel a baptisé Jean, né l'avant-veille (Registre au Château-Richer).

Le cultivateur a vaillamment manié la tille, la houe et la faucille.<sup>60</sup> Il a besogné et fait ses preuves. Il a défriché, labouré et fécondé cette bonne terre de chez nous et l'a maintenue à la chaude température de son cœur généreux. Il a bien mérité la récompense qui arrive.

Pour lui se réalise enfin le rêve de tout colon voulant s'établir sur une terre qui lui appartienne en propre. Le 22 juin 1667, en l'hostel de Monseigneur de Laval, à Québec, pardevant Paul Vachon, notaire, il reçoit, à titre de cens et rentes seigneuriales, une concession, à Saint-Jean, LO., près de l'église, de trois arpents de front sur le fleuve, entre une retenue de terre de Monseigneur de Laval et Pierre Rondeau, à charge d'y tenir feu et lieu et douze deniers de cens pour chaque arpent de terre de front, et trois chapons vifs ou trente sols tournois pour chacun au choix du seigneur, le tout payable au jour et fête de la «Saint Martin dhyver» (Appendice IX). Jean Guyon arpenta cette terre en 1671. <sup>61</sup>

La petite famille s'enrichit de deux autres fils, François, né en 1667 <sup>62</sup> ou 1668 <sup>63</sup>, et Pierre, baptisé à Sainte-Famille le 6 octobre 1669, mais à ce dernier Dieu donna bientôt des ailes pour s'envoler en Paradis, car il décéda à deux ans et fut inhumé le 20 décembre 1671, au même endroit.

Martinière, which frees Jean Allaire of all clauses of the lease negotiated with his employer (Ct Vachon, 19-6-1673).

But already, a lullaby floats over the cradle, and momma Perrine, between kisses, murmurs sweet refrains “to the loveliest baby in the world”, for on May 26th, 1664, the missionary priest, Thomas Morel baptized Jean, the day after his birth (Register at Château Richer).

The cultivator has valiantly handled the tiller, the hoe and the sickle. He has labored and proven himself. He has cleared, plowed and fertilized this good land of home and has maintained it with his warmth and generosity of heart. He certainly deserves the reward that follows.

Finally, he realizes the dream of every settler to own his land outright. On June 22nd, 1667, in the mansion of Monsignor de Laval, in Quebec, before Paul Vachon, lawyer, he receives the title deed of seigniorial lands, a concession at Saint-Jean, LO., near the church, with three acres of frontage on the river, between the land retained by Monsignor de Laval and Pierre Ronda. In exchange, he is to maintain the property and pay, to the seigneur, for each acre of frontage, twelve deniers, plus three live capons or thirty “sols tournois” (money minted up to the eighteenth century at Tours), as chosen by the seigneur. All would be payable on the feast of Saint Martin dhyver (Appendix IX). Jean Guyon surveyed this land in 1671.

he small family was blessed with two more sons, François, born in 1667 or 1668 and Pierre, baptized at Sainte-Famille on October 6th, 1669. But to the latter, the Almighty soon gave wings to fly Heavenward, because he died at the age of two, and was buried on December 20th, 1671.

On sait que la première église de Saint-Jean d'Orléans fut seulement un peu avant 1683, <sup>64</sup> ce qui explique l'inscription des actes paroissiaux aux registres de Sainte-Famille, dont l'église fut érigée vers 1669. <sup>65</sup>

Jean Allaire semble s'être acquitté fidèlement de ses redevances, car le 4 novembre 1668, Gauthier de Comporté signe un reçu en sa faveur pour l'achat de grain de chanvre, et le 4 mai 1670, une dame Lambert délivre une quittance pour du < bled françois et du ((blé d'Inde» (Ct Vachon, 19-6-1673).

Le 23 août 1672 (Ct Rageot) (Appendice X) il accepte pour son fils François, âgé d'environ quatre ans, donation en cas de mort de la part du parrain, Guy Bodin (ou Boivin) dit Saint-Martin, de trois arpents de terre de front sur le fleuve, à Saint-Jean, avec les bâtiments qui s'y trouveront au décès du donateur, la terre joignant d'un côté à Nicolas Audet-Lapointe et de l'autre à Julien Dumont dit Lafleur, terre concédée par Monseigneur de Laval au dit Bodin (Ct Vachon, 22-6-1667). Mais le donataire n'en bénéficia pas, car le donateur eut l'heure idée de ne point trépasser immédiatement, et le 27 mars 1667 (Ct Fillion), il vendit la terre à Michel Lecours et à Corbin David. <sup>66</sup>

Jean Allaire n'a malheureusement pu faire fructifier longtemps sa terre et sa petite famille fut soumise à une rude épreuve. Moins de six ans après l'acquisition, il décéda soudainement, à l'âge de quarante ans, en son domicile, à Saint-Jean, le 1er avril 1673, et fut inhumé dans le cimetière de Sainte-Famille, le 3 avril suivant. L'acte de sépulture, signé de Monsieur Benoît Duplain, curé de l'endroit, le vieillit de dix ans, mais nous édifie sur les sentiments religieux de ce brave ancêtre (Appendice XI).

We know that the first church of Saint-Jean d'Orléans existed only a short time before 1683, which explains the inscription of the parish registers of Sainte-Famille, whose church was built around 1669.

Jean Allaire appears to have faithfully paid his debts, for on November 4th, 1668, Gauthier de Comporté signs a receipt in his favor for the purchase of hemp seed, and on May 4th, 1670, a Mrs. Lambert delivers a receipt for the purchase of wheat and of corn (Ct Vachon, 19-6-1673).

On August 23rd, 1672 (Ct Rageot) (9Appendix X), he accepts, for his son, François, who is about 4 years of age, a donation, in the event of the death of the child's godfather, Guy Bodin (or Boivin) known as Saint-Martin. The gift was to consist of three acres of land fronting on the river, at Saint-Jean, with any buildings that would remain at the death of the donor. This land's neighbours were, on one side, Nicolas Audet-Lapointe and on the other, Julien Dumont, known as Lafleur, lands conceded by Monsignor de Laval to Mr. Bodin (Ct Vachon, 22-6-1667). However, the recipient would not benefit, because the donor had the timely idea to not die immediately, and on March 27th, 1667 (Ct Fillion), he sold the land to Michel Lecours and to Corbin David.

Sadly, Jean Allaire was not able to profit from his land, for very long, and his small family was to undergo a painful ordeal. Less than six years after the acquisition, he died suddenly at the age of forty, in his home at Saint-Jean, on April 1st, 1673, and was buried in the cemetery at Sainte-Famille on April 3rd. In signing the burial certificate, Reverend Benoît Duplain, parish priest, adds ten more years to Jean's age, but he edifies us with the religious sentiments of this brave ancestor (Appendix XI).

Dès le 15 juin 1673, un acte de l'Ordonnance de Claude Auber, Juge Prévôt de Beaupré et de l'Ile d'Orléans, demande de convoquer une assemblée de parents et de proches voisins des mineurs dans le but de leur nommer un tuteur et subrogé tuteur. Quatre jours plus tard, l'acte de tutelle confirme que ccPerine Therrien a été élue tutrice et Guy c Boivin» St-Martin, tuteur, aux personnes et biens des enfants du défunt «Jean, fils, âgé de 9 ans, et François, âgé de 6 ans».

L'inventaire des biens fut fait le 19 juin 1673 (Ct Paul Vachon) à la requête de la veuve, en son nom et au nom des mineurs, en présence du subrogé tuteur. C'est la tutrice elle-même qui présente chacun des articles à inventorier et ce sont messieurs Jean Jouanne et Gabriel Hervé qui les estiment selon leur juste valeur. Les bâtiments: une maison, une étable et un four, furent évalués à 60 livres, le cheptel vivant et le cheptel mort, à 571 livres; les meubles, outils, ustensiles, hardes, à 250 livres. Un total de 881 livres, en plus de la terre. Le passif, comprenant les frais d'inhumation, les honoraires du greffier Claude Bouchant d'Orval, du notaire Paul Vachon, du Juge Prévôt Claude Auber, s'élevait à 125 livres, 10 sols (Appendice XII).

Ce document mentionne que la veuve est restée enceinte, légitimement, mais aucun acte de baptême ou de sépulture d'un enfant posthume de Jean Allaire n'a pu être trouvé.

Ce deuil ne devait cependant pas clore le cycle des malheurs de la pauvre famille, car la veuve ne survécut que trois ans à son époux, et mourut dans de tragiques circonstances.

Le 4 mai 1676 (Ct Paul Vachon) (Appendice XIII), en présence de Charles Allaire, beau-frère, Guy Boivin dit St-Martin, Terien (Pierre Terrien, l'oncle maternel), Nicolas Audet-Lapointe, Mathurin Dubé, Pierre Rondeau, voisin de

As ordered by Claude Auber, prevailing judge of Beaupré and the Ile d'Orléans, on June 15th, 1673, there took place a meeting of parents and close neighbours of the minor children, in order to name a guardian and a substitute guardian. Four days later, the guardianship certificate confirms that Perrine Terrien was chosen as guardian, as well as Guy Boivin, St-Martin, for the persons and effects of the children of the deceased, Jean, aged 9, and François, aged 6.

The inventory of assets was done on June 19th, 1673 (Ct Paul Vachon) as requested by the widow, in her name and in the name of her small children, in the presence of the substitute guardian. The guardian herself presented each of the items to be recorded. Mistery Jean Jouanne and Gabriel Hervé estimated their just value. The structures: a house, a stable and an oven, were evaluated at 60 pounds, the living and the dead livestock at 571 pounds; the furnishings, tools, utensils, old clothing, at 250 pounds. A total of 881 pounds, plus the land. Liabilities, including the cost of burial, the fees of the court clerk Claude Bouchant of Orval, of the lawyer, Paul Vachon, of the prevailing judge, Claude Auber, amounted to 125 pounds, 10 sols (Appendix XIII).

The document mentions that the widow remained pregnant, legitimately, but no baptismal or burial certificate of a posthumous child of Jean Allaire was ever found.

This mourning would not however put an end to the cycle of misfortunes afflicting the poor family, for the widow did not survive three years after her husband. She died in tragic circumstances.

On May 4th, 1676 (Ct Paul Vachon) (Appendix XIII), in the presence of Charles Allaire, brother-in-law, Guy Boivin, known as St-Martin, Terrien (Pierre Terrien, maternal uncle), Nicolas Audet-Lapointe, Mathurin Dubé, Pierre Rondeau (neighbour

terre, de Pierre M<sup>o</sup>urier, un compagnon de voyage du d<sup>e</sup>funct  $\grave{a}$  bord du «Taureau», en 1658, on proc<sup>e</sup>da  $\grave{a}$  l'inventaire ode tous les biens meubles restez et sauvez de l'incendye ariv<sup>e</sup>e en la maison des dis mineurs du vivant de leur dite d<sup>e</sup>functe mere ayant estez sauvez et apportez en la maison du dit Guy Boivin Subrog<sup>e</sup> tuteur lors que la dite d<sup>e</sup>functe Terien fust menee a l'hostel-Dieu de Quebec estant malade de laquelle maldye elle en est morte et deceddee au dit Hostel Dieu des le» (ici les mots manquent malheureusement pour  $\acute{e}$ tablir une date pr<sup>e</sup>cise, mais ce fut sans aucun doute au d<sup>e</sup>but de l'ann<sup>e</sup>e 1676). L'acte de d<sup>e</sup>c<sup>e</sup>s, introuvable, manque aussi  $\grave{a}$  l'H<sup>o</sup>tel-Dieu de Qu<sup>e</sup>bec, les documents de cette institution ayant  $\acute{e}$ t<sup>e</sup> ult<sup>e</sup>rieurement d<sup>e</sup>truits lors de l'incendie du 7 juin 1755 <sup>67</sup>. On sait que la Cit<sup>e</sup> de Champlain a subi de fr<sup>e</sup>quentes conflagrations au cours desquelles br<sup>u</sup>l<sup>e</sup>rent tant de pr<sup>e</sup>cieux documents.

Perrine Terrien n' $\acute{e}$ tait  $\hat{a}$ g<sup>e</sup>e que de 33 ans lors de sa fin path<sup>e</sup>tique. Dieu voulut-Il que le feu purifi<sup>at</sup> sur terre les petites faiblesses de cette  $\hat{a}$ me chr<sup>e</sup>tienne, afin que sans tarder elle rejoign<sup>it</sup> dans les lotissements c<sup>e</sup>lestes son  $\acute{e}$ poux que la mort avait surpris en gr<sup>ace</sup> devant Lui ?

Lors de la vente aux ench<sup>er</sup>es qui suivit l'inventaire, la plus grande partie des biens des mineurs pass<sup>er</sup>ent aux mains de Pierre Terrien, l'oncle maternel. L'actif de ce qui avait  $\acute{e}$ t<sup>e</sup> sauv<sup>e</sup> de l'incendie  $\acute{e}$ tait le suivant: meubles, outils, ustensiles, hardes: 145 livres. Cheptel vivant et cheptel mort: 98 livres, et une redevance de 53 livres, 7 sols, par Robert Tourneroch, selon un jugement rendu le 12 novembre 1674 par le Juge Pr<sup>e</sup>v<sup>o</sup>t de Beaupr<sup>e</sup>, faisant un total de 296 livres, 7 sols, le passif s' $\acute{e}$ levant  $\ll$   $\grave{a}$  la pistole et somme de dix livres (Appendice XIII). $\gg$

of Pierre M<sup>o</sup>urier, a traveling companion of the deceased on the "Taureau", in 1658), there took place an inventory of all the remaining furnishings that were saved from the fire that occurred in the home of the said minors survivors of their said late mother. They having been saved and taken to the home of the said Guy Boivin, substitute guardian, when the said deceased Terrien was taken to H<sup>o</sup>tel-Dieu hospital of Quebec, being ill, which illness caused her death. She died at the said H<sup>o</sup>tel-Dieu on... (here, the date is missing, but it was without doubt early in 1676). The death certificate, is also missing from H<sup>o</sup>tel-Dieu of Quebec. A fire on June 7th, 1755 destroyed these documents. We know that the City of Champlain sustained frequent fires in which were destroyed a large number of precious documents.

Perrine Terrien was only 33 years of age, when she reached her sad end. Did God want the fire to purify on earth the small weaknesses of this Christian soul, so that she might immediately join, in heaven, the husband that death had overtaken in grace before Him?

At the auction sale that followed the inventory, most of the goods of the minor children passed in ownership to Pierre Terrien, the maternal uncle. The assets saved from the fire were the following: furniture, tools, utensils, old clothing: 145 pounds, living and dead livestock: 98 pounds, and a clearance of a debt, 53 pounds, 7 sols, by Robert Tourneroch, according to a judgment rendered on November 12th, 1674 by the prevailing judge of Beaupr<sup>e</sup>, making a total of 296 pounds, 7 sols. The sum of the liabilities reached 10 pounds

L'oncle Charles, voulant faire tirer profit de la terre aux héritiers, la laisse à bail pour cinq ans à partir du ter novembre 1676 (Ct Becquet, 28-3-1677) à Julien Dumont, avec les bâtiments, outils et animaux qui s'y trouvent, moyennant les cens, rentes et droits seigneuriaux, vingtquatre minots de froment et six minots de pois chaque année, vingt-six livres de beurre salé à la «St-Michel de chacune desds. cinq ans», «en fournissant par led. bailleur de vaisseau pour le mettre», à laisser les pailles des grains recueillis la dernière année du bail, et à partager également les animaux entre le bailleur et le preneur après trois ans et à l'expiration du bail. Le bailleur s'engage à prêter au preneur pour les semences prochaines douze minots de froment et huit minots de pois, à rendre après la première récolte (Appendice XIV).

En 1686, la terre est encore propriété des héritiers, car le < mardy», 26 mars 1686, un jugement est rendu contre Pierre Rondeau en faveur de Julien Dumont, son voisin, au sujet de deux pieds et demi de front de terrain au delà de ses trois arpents à prendre depuis l'alignement tiré par Jean Guyon et Jean Lerouge, arpenteurs, jusqu'à celui qui le sépare de la terre des «enfants du défunt Jean Allairen (Appendice XV).

Et pour clore l'historique de cette terre de Saint-Jean, ajoutons qu'étant échue de la succession des époux Allaire à leur fils François, ce dernier, par accord avec son frère Jean, la vendit (Ct Chambalon, 5-11-1695) à Bernard Létourneau pour la somme de 1,000 livres, et auquel elle appartenait encore à l'Aveu et Dénombrément du 25 août 1725. 68

Uncle Charles, wanting to make the land profitable for his heirs, leases it for five years, from November 1st, 1676 (Ct Becquet, 28-3-1677) to Julien Dumont, along with the existing buildings, tools and animals for the seigniorial fees and rights, twenty-four minots\* of wheat, six minots of peas, each year, twenty-six pounds of salted butter, at the feast of St-Michel, for each of the five years, the lessor to provide the containers, to leave the straw of the harvested grain on the last year of the lease and to divide equally the animals between the lessor and the lessee after three years and at the end of the lease. The lessor commits himself to lend to the lessee, for the future harvests, twelve minots of wheat and eight minots of peas, to be rendered after the first harvest (Appendix XIV)  
\*According to Larousse, “minot is an ancient measure equaling about half a “mine”, which is half a “setier”; but this “setier” measure varies from place to place and also according to what item is measured and is approx. 0.4 liters.

In 1686, the land is still owned by the heirs, for on Tuesday, March 26th, 1686, a judgment is taken against Pierre Rondeau, in favor of Julien Dumont, his neighbour. In dispute were two and one-half feet of frontage beyond his three acres, from the line drawn by Jean Guyon and Jean Lerouge, surveyors, to that which separated it from the land of the children of the late Jean Allaire. (Appendix XV).

To conclude the tale of this land at Saint-Jean: following the ownership by the parents, it went to their son François who, in agreement with his brother, Jean, sold it (Ct Chambalon, 5-11-1695) to Bernard Létourneau for the sum of 1,000 pounds. The latter was still the owner at the time of the enumeration of August 25th, 1725.

- (50) Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec pour 1835-36, p. 70.
- (51) .SUL2E, Histoire des Canadiens français, IV, 72e.
- (52) LEON Roy, Les premiers concessionnaires de la Sainte-Famille, dans Bulletin des Recherches Historiques, Avril-Mai-Juin 1949, Vol. 55, Nos 4, 5, 6, p. 117.
- (53) Note du R. P Archange Godbout.
- (54) GUSTAVE LANCTOT, Position de la Nouvelle-France en 1663, dans Revue d'Histoire de l'Amérique Française, Vol. XI, No 4 - Mars 1953, p. 524.
- (55) AEGEDIUS FAUTEUX, L'âge de majorité, dans Bulletin des Recherches Historiques, Vol. XXV, Juin 1929, No 6, p. 363.
- (56) Mme wAIT.EN-NECKER, La chanson populaire en Poitou, dans Journal de l'Université des Annales, ?9 bd Saint-Germain, Paris (VIe), France, T. II, no 24, Décembre 1911, p. 764.
- (57) Cf (54) cit., pp. 526-527.
- (58) Cf (51) cit.
- (59) Cf (50) cit.
- (60) ROBERT-LIONEL SEGUIN, L'équipement de la ferme canadienne aux SVIle et SVIIle siècles. Montréal, Ducharme, 1959, pp. 9, 10, 20, 36.
- (61) Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec pour 1951-53, pp. 338-339 et Greffe Chambalon, 5-11-1695).
- (62) Ibid., p. 338.
- (63) Greffe Chambalon, 24-11-1693.
- (64) PIERRE-GEORGES Roy, L'Ile d'Orléans. Québec, Ls-A. Proulx, 1928, p. 281. (65) Ibid., p. 145.
- (66) Cf (61) cit., p. 341.
- (67)EUGENE LECLERC, Statistiques Rouges, Québec, Eugène Leclerc, 1932, p 49-51.
- (68) Cf (61) cit.

### **Les enfants de Jean Allaire et de Perrine Terrien**

JEAN II (Jean et Perrine Terrien) marié à Françoise Simard. Famille 3J Baptisé le 26 mai 1664 (Registre au Château-Richer). Orphelin dès 1676, il est placé à l'Ecole des Arts et Métiers, à Saint-Joachim, fondée par Mgr de Laval, où il se trouve au recensement de 1681 (Sulte, His., V, 76c). Il reçoit du Séminaire de Québec une concession de trois arpents de terre de front sur une lieue et demi de profondeur, à Saint-Joachim, où il s'établit (Ct Jacob, 17-2-1691). Il donne à sa tante, Catherine Fiebvre, veuve de Charles Allaire, quittance de la gestion des biens laissés par ses parents et administrés par le dit Charles Allaire, son oncle et tuteur (Ct Jacob, 20-2-1691). Sentence à son profit est rendue contre Robert Tourneroché pour 42 minots de blé et un «quarteron» de pois, le 21 mars 1691, (Cf Ct Jacob, 27-3-1707). Sentence à son profit est rendue contre feu Jean Hélye et Jeanne Labbé, sa veuve, pour la somme de 267 Livres (Idem). Il est nommé tuteur de l'héritière de Noël Racine (cf Ct Jacob,

### **The children of Jean Allaire and Perrine Terrien**

JEAN II (son of Jean and Perrine Terrien) married to Françoise Simard (3J family). Baptized on May 26th 1664 (Register at Château Richer). Orphaned from 1676, he is placed at the Arts and Trades school at Saint-Joachim, (founded by Monsignor de Laval) where he is found in the census of 1681 (Sulte, His., V, 76c). He receives from the Quebec Seminary a concession of three acres of land frontage by one and a half leagues of depth, at Saint-Joachim, where he settles (Ct Jacob, 17-2-1691). He releases his aunt, Catherine Fiebvre, widow of Charles Allaire, from the management of the goods left by his parents and administered by the said Charles Allaire, his uncle and guardian (Ct Jacob, 20-2-1691). A judgment in his favor is pronounced against Robert Tourneroché for 42 minots of wheat and 25, of peas, on March 21st 1691 (cf Ct Jacob, 27-3-1707). A judgment to his benefit is pronounced against the late Jean Hélye and Jeanne Labbé, his widow, for the sum of 267

8-4-1707). Tuteur des orphelins mineurs de son frère François, décédé, il convoque une assemblée (Jug. & Dél. du Cons. Souv., IV, pp. 825-826). Il décède à Saint-Joachim, au début de l'année 1705 (Ct Jacob, 6-3-1705).

L'inventaire révèle qu'il y laisse une terre de trente arpents en valeur, avec maison, étable et grange, entre Ignace Poulin et Pierre Caron, et un actif de 1,500 livres (Ct Jacob, 27-3-1707). Au partage des biens, la moitié de la terre va à la veuve et l'autre moitié est divisée entre les sept enfants mineurs: Jean, Françoise, Joseph, François,

Marguerite, Louis et MarieMadeleine (Ct Jacob, 28-3-1707). Françoise Simard reçoit quittance de la gestion des biens de l'héritière de Noël Racine, dont feu Jean Allaire était tuteur (Ct Jacob, 8-4-1707). On vend les bâtiments à l'enchère, et au partage des biens, le montant de la vente est divisé entre les sept enfants issus du mariage de Jean Allaire et de Françoise Simard et les deux enfants nés du mariage de cette dernière et de Noël Boucher (Jean et Madeleine Paré (C.ss.p., M. l'abbé Antoine Chabot, 21-7-1726).

François II (Jean et Perrine Terrien) marié à Marguerite Ducarreau, fille unique de François Ducarreau, de la rue « Soubz le fort», à Québec. Famille 3 J. Né en 1667 ou 1668 (RAPQ 1951-53, p. 338). Comme son frère Jean, il est placé à l'Ecole des Arts et Métiers, à Saint-Joachim. Louis Mercier, de la «basse ville de Québec», s'oblige envers lui pour la somme de 315 livres (Ct Rageot, 22-5-1691). D'accord avec son frère Jean, il vend à Bernard Létourneau, pour la somme de 1,000 livres, la terre de Saint-Jean, héritée de leurs parents (Ct Chambalon, 5-11-1695). Il achète de Jean Houde et de Jeanne Rouleau, sa femme, pour la somme

pounds (Idem). He is named guardian for the orphaned daughter of Noël Racine (cf Ct Jacob, 8-4-1707). Guardian for the minor orphans of his late brother François. He convenes a meeting (Jug.& Dél. du Cons. Couv., IV, pp.825-826). He dies at Saint-Joachim, early in 1705 (Ct Jacob, 6-3-1705).

The inventory reveals that he leaves a land of thirty acres in value, with house, stable and barn, between Ignace Poulin and Pierre Caron, and a credit of 1500 pounds. (Ct Jacob, 27-3-1707). At the distribution of the assets, half the land goes to the widow and the other is divided between the seven minor children, Jean, Françoise, Joseph,

François, Marguerite, Louis and Marie Madeleine (Ct Jacob, 28-3-1707). Françoise Simard is released from the management of the property of Noël Racine's heir, for whom the late Jean Allaire was guardian (Ct Jacob, 8-4-1707). The buildings are sold at auction, and when the assets are distributed, the sums from the sale are divided between the seven children of Jean Allaire and Françoise Simard and the two children of the latter's marriage with Noël Boucher (Jean and Madeleine Paré) (C. ss.p., M. l'abbé Antoine Chabot, 21-7-1726).

François II (son of Jean and Perrine Terrien) married to Marguerite Ducarreau, only daughter of François Ducarreau, of the street "below the fort" in Quebec (3J family). Born in 1667 or 1668 (RAPQ 1951-53, p. 338). Like his brother Jean, he is placed at the Arts and Trades school in Saint-Joachim. Louis Mercier, of Lower Quebec, owes him the sum of 315 pounds (Ct Rageot, 22-5-1691), In agreement with his brother Jean, he sells, to Bernard Létourneau, for the sum of 1,000 pounds, the land at Saint-Jean they had inherited from their parents (Ct Chambalon, 5-11-1695). He buys from Jean Houde and

de 800 livres, une maison «scituée sur le quai du Cul de sac en la basse ville» (Ct Guillaume Roger, 20-4-1700). Le contrat de mariage de sa cousine, Françoise Allaire et de Jacques Bidet se passe chez lui en présence du Sieur Augustin, seigneur de la Cardonnière, «juge bailly» (Ct Lepallieur, 22-3-1701). Il négocie avec la Fabrique de «l'église de la basse ville», et pour achat de chaloupes avec le Sieur de Grandville. Il obtient quittance des transactions effectuées avec son beau-père, de même qu'une quittance du Sieur de la Litière, huissier, pour l'inventaire des biens du dit beau-père,

tenu le 24 avril 1702 (Ct Chambalon, 29-3-1703). François Allaire et Marguerite Ducarreau furent emportés, à deux semaines d'intervalle, par l'épidémie de variole qui décima alors la colonie, et furent inhumés à Québec, lui, le 7 janvier, elle, le 24 janvier 1703. A la suite de Simon Soupirant, chirurgien, son frère Jean (le précédent) présente une requête pour la tutelle des orphelins mineurs: Elisabeth, François et Nicolas, et le 31 mai 1703, à titre de tuteur, l'oncle Jean présente une requête pour tenir une assemblée de famille (Jug. & Dél. du Cons. Souv., IV, p. 825). L'inventaire des biens a lieu le 29 mars 1703 (Ct Chambalon). L'actif des biens meubles est de 900 livres. Il est convenu de faire réparer la maison pour la louer et de vendre les meubles à l'enchère.

Un troisième fils de Jean Allaire et de Perrine Terrien, PIERRE, est baptisé le 6 novembre 1669, à Sainte-Famille, et décède à l'âge de deux ans. Il est inhumé au même endroit, le 20 décembre 1671.

Jeanne Rouleau, his wife, for the sum of 800 pounds, a house situated on the quai of the Cul de sac in the lower town (Ct Guillaume Roger, 20-4-1700). The contract of marriage of his cousin, Françoise Allaire and of Jacques Bidet takes place at his home in the presence of the Sire Augustin, Seigneur of la Cardonnière, "juge bailly" (Ct Lepallieur, 22-3-1701). He negotiates with the church of the lower town, for the purchase of rowboats with the Sire de Grandville. He obtains a receipt for transactions effected with his father-in-law, as well as a receipt from the Sire de la

Litière, bailiff, for the inventory of the assets of the said father-in-law, that was held on April 23rd 1702 (Ct Chambalon, 29-3-1703). François Allaire and Marguerite Ducarreau died two weeks apart, during the smallpox epidemic that decimated the colony at that time, and they were buried at Quebec, he on January 7th, and she, on January 24th 1703. Following Simon Soupirant, surgeon, his brother Jean (having precedence) presents a request for guardianship of the minor orphans: Elisabeth, François and Nicolas, and on May 31st 1703. As guardian, uncle Jean presents a request to hold a family meeting (Jug. & Dél. du Cons. Souv., IV, p. 825). The inventory of assets takes place on March 29th 1703 (Ct Chambalon). The value of the furnishings is 900 pounds. It is agreed that the house be repaired for rental and that the furniture be sold at auction.

A third son of Jean Allaire and Perrine Terrien, PIERRE, is baptized on November 6th, 1669, at Sainte-Famille, and dies at the age of two years. He is buried at the same place on December 20th 1671.

### Troisième génération

JEAN III (Jean et Françoise Simard) marié à Marie-Anne Mercier. Famille 5J. Né en 1689 (Ct Chambalon, 26-2-1710). Il rend compte à son frère Joseph, dont il est tuteur, de la gestion de ses biens (Ct Dubreuil, 25-10-1720). Il est présent au contrat de mariage de son frère François et de Marie-Anne Poulin (Ct Louet, 17-10-1721). Il s'oblige pour la somme de 739 livres envers Jean Crespin, marchand de Saint-Joachim, cette somme étant le redû d'une obligation consentie par François Lacroix, deuxième époux de Barbe de Moumanier, belle-mère de Jean Allaire (Ct Huot, 18-4-1731). Il est présent au contrat de mariage de son frère Louis et d'Angélique Asselin (Ct Fortier, 25-6-1732). Avec Pierre Caron et Claude Poulin, il prend à bail la terre des orphelins mineurs de son frère François, à la rivière Marsolet (Idem), et renouvelle ce bail plus tard (Ct Panet, 30-3-1742). Il reçoit quittance de Claude Poulin, tuteur des orphelins mineurs de Joseph Fortin et de Marie-Anne Poulin, qui avait convolé avec François Allaire à la mort de Joseph Fortin (Ct Jacob, 27-3-1734). Il achète de Zacharie Bolduc, Jean Malboeuf et Michel Charles une terre à Saint-Joachim (Ct Jacob, 23-4-1734). Il présente une requête pour la vente des bâtiments de son frère François; lesquels sont adjugés à Louis Allaire, son frère (Ct Jacob, 27-6-1734), Il est nommé subrogé tuteur d'Augustin Giguère, orphelin mineur de Joseph Giguère et d'Angélique Mercier, sa belle-soeur (Ct Jacob, 8-3-1742). Il décède le 5 février 1744, à Saint-Joachim. L'inventaire des biens de la communauté a lieu le 16 juillet 1744 (Ct Jacob). Le 14 janvier 1745; Marie-Anne Mercier, sa veuve, rend compte de la gestion des biens des enfants mineurs de François Allaire et de Marie-Anne Poulin, ses beaufrère et

### Third generation

JEAN III (son of Jean and Françoise Simard) married to Marie-Anne Mercier (5J family). Born in 1689 (Ct Chambalon, 26-2-1710). To his brother, Joseph, for whom he is guardian, he gives an account of the administration of his property (CT Dubreuil, 25-10-1720). He is present at the marriage contract of his brother François and Marie-Anne Poulin (Ct Louet, 17-10-1721). He indebts himself to the sum of 739 pounds to Jean Crespin, merchant of Saint-Joachim. This was the balance owed by François Lacroix, second husband of Barbe de Moumanier, mother-in-law of Jean Allaire (Ct Huot, 18-4-1731). He is present at the marriage contract of his brother Louis and Angélique Asselin (Ct Fortier, 25-6-1732). With Pierre Caron and Claude Poulin, he leases the land of the minor orphan children of his brother François, at the river Marsolet (Idem), and later, he renews this lease (Ct Panet, 30-3-1742). He gets a receipt from Claude Poulin, guardian of the minor orphan children of Joseph Fortin and of Marie-Anne Poulin, who had married François Allaire after the death of Joseph Fortin (Ct Jacob, 27-3-1734). He purchases from Zacharie Bolduc, Jean Malboeuf and Michel Charles a land at Saint-Joachim (Ct Jacob, 23-4-1734). He submits a petition for the sale of the buildings of his brother, François; they are awarded to his brother, Louis Allaire (Ct Jacob, June 27, 1734). He is named substitute guardian for Augustin Giguère, minor orphan child of Joseph Giguère and of Angélique Mercier, his sister-in-law (Ct Jacob, 8-3-1742). He dies on February 5th, 1744, at Saint-Joachim. The inventory of communal property takes place on July 16, 1744 (Ct Jacob). On January 14th, 1745, Marie Anne Mercier, his widow, submits an account of the administration of the

belle-soeur, dont son mari avait été le tuteur (Musée provincial; No 1572). Elle achète de son fils François 8 pieds de terrain sur une lieue et demi de profondeur, à Saint-Joachim, provenant de l'héritage de son mari (Ct Jacob, 4-10-1745). Elle achète une perche de terre sur une lieue et demi de profondeur, d'Ignace Poulin (Ct Jacob, 4-7-1744). Elle est présente au contrat de mariage de son neveu François et de Marie-Thérèse Chabot (Ct Portneuf, ptre, 30-7-1749). Elle cède à son fils Pierre, de Saint-Joachim, la moitié de sa terre, entre Louis Allaire et Jean Mercier (Ct Crépin, 13-4-1756). Elle est présente à la signature du contrat de mariage de son fils Pierre et de Marie-Joseph Lessard (Ct Crépin, 13-4-1756). Elle teste le 2 juillet 1746 (Ct Jacob). Le 7 février 1747, à Saint-Joachim, elle convole avec Joseph Duchesne (Simon et Ursule Perron) (Musée provincial, No 2457). Elle est inhumée le 27 novembre 1760, à Saint-Joachim, à l'âge de soixante et un ans.

FRANCOIS III (Jean et Françoise Simard) marié à Marie-Anne Poulin. Famille 5J. Il est présent au contrat de mariage de sa soeur Françoise et de Pierre Boucher (Ct Jacob, 8-9-1711). Sa future épouse, Marie-Anne Poulin, apporte la moitié des biens de la communauté de son premier mariage avec Joseph Fortin, et François Allaire s'engage à subvenir à Joseph Fortin fils, dont Claude Poulin, oncle maternel est le tuteur (Ct Louet, 17-10-1721). Joseph Fortin fils cède à sa mère une portion de terrain dans la seigneurie de Bellechasse, moyennant cens et rentes, dont quittance du Sieur ccRigoville», en 1731 (Ct Michon, 17-10-1719). François Allaire achète du Séminaire de Québec une terre près de la

rivière Marsolet (Ct Barbel, 13-1-1720). Une fille, Françoise, est baptisée le 29 juin

property of the minor children of François Allaire and Marie-Anne Poulin, for whom her husband had been the guardian (Provincial Museum; No. 1572). She purchased from her son, François 8 feet of land by one and one-half leagues of depth, at Saint-Joachim, from her husband's legacy (Ct Jacob, 4-10-1745). She purchases a "perche" of land (ancient measure equaling approx. 34.18 m2), one and one-half leagues deep, from Ignace Poulin (Ct Jacob, 4-7-1744). She is present at the marriage contract of her nephew François and of Marie Thérèse Chabot (Ct Portneuf, priest, 30-7-1749). She gives to her son, Pierre, of Saint-Joachim, half of her land, between Louis Allaire and Jean Mercier. (Ct Crépin, 13-4-1756). She is present at the signing of the contract of marriage of her son Pierre and of Marie-Joseph Lessard (Ct Crépin, 13-4-1756). She writes a will on July 2nd, 1746 (Ct Jacob). On February 7th, 1747, she marries Joseph Duchesne (son of Simon and Ursule Perron) (Provincial Museum, No.2457)/ She is buried on November 27, 1760, at Saint-Joachim, at the age of 61.

FRANCOIS III (son of Jean and Françoise Simard) married to Marie-Anne Poulin (5J family). He is present at the marriage contract of his sister, Françoise and Pierre Boucher (Ct Jacob, 8-9-1711). His future wife, Marie-Anne Poulin, brings half of the communal property of her first marriage with Joseph Fortin. François commits himself to meet the needs of Joseph Fortin junior, whose guardian is his maternal uncle, Claude Poulin (Ct Louet, 17-10-1721). Joseph Fortin junior cedes, to his mother, a section of land in Bellechasse in return for seigniorial fees, the receipt for which comes from the Sieur de Rigoville in 1731(Ct Michon, 17-10-1719). François Allaire purchases, from the Québec

Seminary, a land near the Marsolet River (Ct Barbel, 13-1-1720). A daughter,

1730 à Saint-Joachim. Il achète de son beau-frère, Jean-Baptiste Gravel, époux de Marie-Madeleine Allaire, pour la somme de 380 livres, une terre à Saint-Joachim, entre Pierre Caron et les héritier: d'Ignace Poulin (Ct Dubreuil, 4-3-1727), dont quittance le 15 février 1729 (Ct Huot, 27-2-1731). François Allaire et Marie-Anne Poulin sont inhumés à Saint-Joachim, à trois jours d'intervalle, lui, le 3 février, elle, le 6 février 1731. L'inventaire a lieu le 27 février 1731 (Ct Huot) et la vente des meubles et effets, le 1er mars 1731 (Ct Huot). Après requête, Jean Allaire, frère du défunt, est nommé tuteur des enfants mineurs, François et Françoise, et Jean-Louis Gagné, oncle maternel, est nommé subrogé tuteur (Ct Huot, 26-2-1735). Le tuteur, Jean Allaire, étant décédé, son frère Louis est nommé pour le remplacer (Ct Huot, 5-2-1744). Françoise étant décédée à l'âge de onze ans et demi, inhumée le 29 décembre 1741, François demeure l'unique héritier.

Une autre enfant, MARIE-ANNE, était décédée en bas âge, le 30 octobre 1730.

LOUIS III (Jean et Françoise Simard, marié à Geneviève Racine, puis à Angélique Asselin. Famille 5J.

Né vers 1693. Il est présent au contrat de mariage de sa soeur Françoise et de Pierre Boucher (Ct Jacob, 8-6-1711). Noël Boucher, son frère utérin, lui cède une portion de terrain, à Saint-Joachim, provenant de la succession du premier mariage de leur mère (Ct Jacob, 25-6-1731). Pour la somme de 56 livres, il achète les bâtiments des orphelins mineurs de son frère François (Ct Leroy, 27-6-1731), dont

il devient tuteur à la mort de Jean, son frère, (Ct Huot, 5-2-1744).

Françoise, is baptized on June 29th, 1730 at Saint-Joachim. He buys, from his brother-in-law, Jean-Baptiste Gravel, husband of Marie-Madeleine Allaire, for the sum of 380 pounds, a land at Saint-Joachim, between Pierre Caron and the heirs of Ignace Poulin (Ct Dubreuil, 4-3-1727). The receipt is dated: February 15, 1729 (Ct Huot, 27-2-1731). François Allaire and Marie-Anne Poulin are buried at Saint-Joachim, three days apart. He is buried on February 3rd, she, on February 6th, 1731. The inventory takes place on February 27th 1731 (Ct Huot) and the sale of the furnishings and effects, on March 1st, 1731 (Ct Huot). Following a request, Jean Allaire, brother of the deceased, is named guardian of the minor children, François and Françoise. Jean-Louis Gagné, maternal uncle, is named substitute guardian (Ct Huot, 26-2-1735). Upon the death of Jean Allaire, his brother, Louis, is named guardian (Ct Huot, 5-2-1744). Françoise died at the age of eleven and a half, and was buried on December 29th, 1741, leaving François as the sole heir.

Another child, MARIE-ANNE, died at a very early age, on October 30th, 1730.

LOUIS III (son of Jean and Françoise Simard) married to Geneviève Racine (5J family)

Born around 1693. He is present at the marriage contract of his sister Françoise and Pierre Boucher (Ct Jacob, 8-6-1711). Noël Boucher, his half-brother, gives him a section of land at Saint-Joachim, which had come from the inheritance of their mother upon the death of her first husband (Ct Jacob, 25-6-1731). For the sum of 56 pounds, he buys the buildings of his brother François' minor orphaned children (Ct

Leroy, 27-6-1731), for whom he becomes the guardian upon the death of his brother, Jean (Ct Huot, 5-2-1744).

Geneviève Racine meurt en couches, à l'âge de vingt-deux ans. Elle est inhumée le 4 septembre 1731, et l'enfant, Geneviève, le 30 octobre 1731, à Saint-Joachim. Il convole avec Angélique Asselin (Ct Fortier, 25-6-1732). Pour la somme de 80 livres, il achète de son frère Joseph, de l'île Jésus, les droits immobiliers d'une portion de terrain, à Saint-Joachim, provenant de la succession (Ct Barolet, 28-2-1746). Il échange avec Jean Asselin une portion de terrain à Saint-François d'Orléans, provenant de la succession de Thomas Asselin, son beau-père, entre Jacques Asselin et Claude Giguère, pour une portion de terrain au Château-Richer, joignant les terres de Pierre Gravel et de Charles Cloutier (Ct Jacob, 3-3-1747). Il donne à son beau-frère, Pierre Asselin, quittance de la somme de 200 livres, provenant de la succession de son beau-père (Ct Jacob, 3-3-1747). Il remet à son neveu François, de Saint-Joachim, dont il est tuteur, la somme de 446 livres pour la vente de meubles et le revenu des portions de terre qui sont à ferme depuis 1748 (Ct Boucault, 28-3-1749). Il paye à son neveu François la somme de 1,077 livres, étant le reliquat du revenu des biens en tutelle (Ct Boucault, 21-2-1750). Il vend à Charles Cloutier, pour la somme de 300 livres, une portion de terre au Château-Richer, entre Claude Gravel et l'acquéreur, à la suite d'un échange avec son beau-frère, Jean Asselin (Ct Barolet, 5-8-1750). Il achète de René Boucher une «portion de terrain» enclavé par les terres de Jean Allaire, à Saint-Joachim (Ct Crépin, 27-1-1756). Il donne à son fils Louis 5 perches de terre sur une lieue et demi de profondeur, à Saint-Joachim, ainsi que la moitié du cheptel

vivant et du cheptel mort, à charge de cens et rentes (Ct Crépin, 22-2-1753). Il est inhumé à Saint-Joachim le 17 avril 1763. L'inventaire des biens révèle que l'actif est de 900 livres, en plus des terres (Ct Crépin, 21-3-1764). Pierre Allaire, cousin germain, est nommé tuteur des enfants mineurs:

Geneviève Racine dies in childbirth at the age of 22. She is buried on September 4th, 1731, and the infant, Geneviève, on October 30th, 1731, at Saint-Joachim. He marries Angélique Asselin (Ct Fortier, 25-6-1732). For the sum of 80 pounds, he purchases, from his brother Joseph of l'île Jésus, the property rights of a section of land at Saint-Joachim, which came from the inheritance (Ct Barolet, 28-2-1746). He exchanges with Jean Asselin a section of land at Saint-François d'Orléans, (between Jacques Asselin and Claude Giguère) which had come from the legacy of Thomas Asselin, his father-in-law, for a section of land at Château-Richer, adjoining the properties of Pierre Gravel and of Charles Cloutier (Ct Jacob, 3-3-1747). He gives to his brother-in-law, Pierre Asselin, a receipt for 200 pounds that had come from his father-in-law's legacy (Ct Jacob, 3-3-1747). He gives to his nephew, François, for whom he is guardian, the sum of 446 pounds for the sale of furnishings and revenue from the portions of land that have been rented since 1748 (Ct Boucault, 28-3-1749). He pays to his nephew, François, 1,077 pounds, which is the remainder of the revenue from the property under guardianship (Ct Boucault, 21-2-1750). He sells to Charles Cloutier, for 300 pounds, a section of the land at Château-Richer, between that of Claude Gravel and the purchaser, following an exchange with his brother-in-law, Jean Asselin (Ct Barolet, 5-8-1750). He purchases from René Boucher a section of land at Saint-Joachim, enclosed by the lands of Jean Allaire (Ct Crépin, 27-1-1756). He gives to his son, Louis, five "perches" of land with one and one-half leagues of depth at Saint-Joachim, and also

half of the living and dead livestock in exchange for seigniorial fees. (Ct Crépin, 22-2-1753). He is buried at Saint-Joachim on April 17th, 1763. The inventory reveals assets of 900 pounds, plus lands (Ct Crépin, 21-3-1764). Pierre Allaire, first cousin, is

Marie-Josephte (1746) ; Etienne (1750) ; Marie Dorothée (1751) et Marie-Anne (1753) (Ct Crépin, 21-3-1764). L'inventaire des biens d'Angélique Asselin (baptisée le 30-5-1714 à Saint-François d'Orléans) a lieu le 22 janvier 1772 (Ct Crépin).

L'histoire a retenu le nom de son fils Louis tué à l'âge de vingt ans, le 23 août 1759, à Saint-Joachim, avec son curé, Monsieur Philippe Robineau de Portneuf, et six compagnons, en faisant le coup de feu contre les Anglais qui tentaient d'incendier l'église et le presbytère. Ils furent inhumés le 27 août 1759 à Sainte-Anne-de-Beaupré, leur église ayant été incendiée. 89

JOSEPH III (Jean et Françoise Simard) marié à Marie-Josephte Descarries. Famille 5J.

Né vers 1695. Doué du sens des affaires, il devint l'un des plus importants propriétaires de l'île Jésus, près de Montréal, où il s'établit. On sait que, le 24 avril 1675, Mgr de Laval céda à François Berthelot, Conseiller du Roi, demeurant à Paris, l'île d'Orléans et ses redevances, rentes seigneuriales, fermes, dépendances, moulins à vent, terres labourables, prés, bois, etc.; en contre échange, le Sieur Berthelot donnait à Monseigneur de Laval l'île Jésus avec toutes ses dépendances, et en outre 25,000 livres de retour.

Pour la somme de 300 livres, il achète de Joseph Barbeau une terre «non désertée» (non défrichée) de 60 arpents de superficie, entre la rivière des Prairies et les terres non concédées, près de Gabriel Huneau (Ct Tailhandier, 13-1-1716). Il donne quittance à Jean Allaire, son frère et tuteur, pour reddition de comptes (Ct Dubreuil, 23-10-1720). Il annule un bail à ferme négocié avec Charles Périllard (Ct Coron, 13-4-1724). Le Séminaire des Missions Etrangères lui cède une terre à l'île Jésus,

named guardian of the minor children: Marie-Josephte (1746), Etienne (1750), Marie Dorothée (1751), et Marie-Anne (1753) (Ct Crépin, 21-3-1764). The inventory of the property of Angélique Asselin (baptized 30-5-1714 at Saint-François d'Orléans) takes place on January 22nd 1772 (Ct Crépin).

History has retained the name of his son, Louis, who was killed at the age of twenty. On August 23rd, 1759, he, with his parish priest, Philippe Robineau, and six companions, died in an exchange of gunfire with the English who were trying to burn down the church and the presbytery. Louis and his companions were buried on August 27th, 1759, at Sainte-Anne-de-Beaupré, their church having been destroyed by fire.

JOSEPH III (son of Jean and Françoise Simard) married to Josephte Descarries (5J family).

Born around 1695. Gifted with a business sense, he became one of the most important landowners of l'île Jésus, near Montréal, where he settled. We know that, on April 24th, 1675, Mgr de Laval ceded to François Berthelot, King's Counsel, residing in Paris, the island of Orleans, and its seigniorial revenues, farms, outbuildings, windmills, workable lands, meadow, woods, etc.; in exchange, the Sieur Berthelot was giving to Monsignor de Laval the île Jésus with all its outbuildings, as well as 25,000 pounds.

For 300 pounds, he purchases from Joseph Barbeau a non-cleared land measuring 60 "arpents" (1 arpent = approx. 191.8 feet), between the river des Prairies and non-granted lands near Gabriel Huneau (Ct Tailhandier, 13-1-1716). He gives a receipt to Jean Allaire, his brother and guardian for accounts rendered (Ct Dubreuil, 23-10-1720). He annuls a lease negotiated with Charles Périllard (Ct Coron, 13-4-1724). The Foreign Missions Seminary cedes to him a land at l'île Jésus, between Jean

entre Jean Rochon et Claude Vandandaigue-Gadbois (Ct Coron, 4-1-1727).

Pour la somme de 100 livres, il vend à Barthélemy Métivier, son beau-frère, 12 pieds de terrain de front, sur la rue Saint-Paul, à Montréal, provenant de la succession de son beau-père, Michel Descarries (Ct Lepallieur, 10-10-1729). La poursuite de Jean Barbeau, appelant d'une sentence du 4 septembre 1730, est mise à néant en faveur de Joseph Allaire (Jug. & Dél. du Cons. Sup., II, p. 87). Il achète de Noël Boucher, pour la somme de 175 livres, une terre à l'île Jésus, entre la rivière des Prairies et la côte Saint-François, que le vendeur reprend toutefois plus tard parce que l'acheteur ne la trouve pas avantageuse (Cts Coron, 18-10-1734 et 24-3-1735). Avec Basile Bélanger, il prend à ferme pour neuf ans, de François Hogue, une terre à l'île Jésus (Ct Coron, 6-7-1738). Trois ans plus tard, il prend encore à ferme, pour trois ans, d'Ignace Lemay, une terre au même endroit (Ct Coron, 21-4-1741). Il accepte de Joseph Lemay, pour son fils Jean, une terre à la Côte Sainte-Marie, seigneurie de Terrebonne (Ct Coron, 20-7-1742). Il achète de Charles Laurin, pour la somme de 150 livres, une terre sur l'île de Montréal, de la rivière des Prairies à la côte Saint-Michel, entre Jean Archambault et les héritiers de François Vaillancourt (Ct Coron, 11-2-1743).

Il achète, pour la somme de 900 livres, de Charles, Jean-François et Pierre Laurin, une terre près de la Côte Saint-Léonard, à Montréal (Ct Coron, 27-12-1743), dont quittance le 15 janvier 1745 (Ct Coron). Il achète de Joseph Vaillancourt, pour la somme de 107 livres, les portions de terre contingentes à la précédente (Ct Coron, 27-2-1745). Il vend à Marie-Anne Mercier, sa belle-soeur, pour la somme de 50 livres, 2 perches de terre sur une lieue et demi de profondeur, à Saint-Joachim, provenant de la succession de ses parents (Ct Jacob, 4-10-1745). Il vend à son frère Louis, de

Rochon and Claude Vandandaigue-Gadbois (Ct Coron, 4-1-1727).

For the sum of 100 pounds, he sells to Berthélemy Métivier, his brother-in-law, 12 feet of land frontage on Saint-Paul Street, in Montréal, coming from the legacy of his father-in-law, Michel Descarries (Ct Lepallieur, 10-10-1729). Legal proceedings initiated by Jean Barbeau, September 4th, 1730, are dismissed in favour of Joseph Allaire (Jug. & Dél. du Cons. Sup., II p. 87). He purchases from Noël Boucher, for the sum of 175 pounds, a land at l'île Jésus, between the river des Prairies and the Côte Saint-François. The seller later resumes ownership because the purchaser did not find the transaction to be to his advantage (Cts Coron, 18-10-1734 and 24-3-1735). With Basile Bélanger, he rents, for nine years, from François Hogue, a land at l'île Jésus (Ct Coron, 6-7-1738). Three years later, he rents, from Ignace Lemay, a land in the same area (Ct Coron, 21-4-1741). He accepts from Joseph Lemay, for his son Jean, a seigniorial land at Côte Sainte-Marie, Terrebonne (Ct Coron, 20-7-1742). He buys from Charles Laurin, for 150 pounds, a land on l'île de Montréal, from des Prairies river to the Côte Saint-Michel, between Jean Archambault and the heirs of François Vaillancourt (Ct Coron, 11-2-1743).

He purchases, for the sum of 900 pounds, from Charles, Jean-François and Pierre Laurin, a land near Côte Saint-Léonard, at Montréal (Ct Coron, 27-12-1743). The receipt is dated January 15th, 1745. He purchases from Joseph Vaillancourt, for 107 pounds, sections of land next to the previous one (Ct Coron, 27-2-1745). He sells to Marie-Anne Mercier, his sister-in-law, for the sum of 50 pounds, 2 "perches" of land with a depth of one and one-half leagues, at Saint-Joachim, part of the inheritance from his parents (Ct Jacob, 4-10-1745). He sells to his brother, Louis of

Saint-Joachim, pour la somme de 80 livres, les droits immobiliers de 12 pieds de terre sur une lieue et demi de profondeur, échus à Marguerite Allaire et à Jean Boucher, décédés, sa soeur consanguine et son frère utérin, de la succession de leur mère (Ct Barolet, 28-2-1746). Pour la somme de 215 livres, il achète de François Ranger une terre à Rivière des Prairies, pour son fils Louis (Ct Coron, 14-3-1748), et de Josephte Lauzon, pour ce même fils, une autre terre contingente à Rivière des Prairies, pour la somme de 200 livres (Ct Coron, 28-11-1751). Pour son fils Jean, il achète de Jean Beauchamp une terre près de la Côte Saint-Léonard, au prix de 600 livres (Ct Coron, 15-4-1753). Il vend à Pierre Laurin, pour la somme de 1,800 livres, une portion de terre près de la Côte Saint-Léonard (Ct Coron, 12-1-1756). Il achète de Jean Labelle, pour la somme de 700 livres, un arpent et trente pieds de terre sur toute la profondeur, depuis la rivière des Prairies jusqu'au milieu de l'île Jésus, entre sa propre terre et celle de Françoise Beaumont (Ct Coron, 24-11-1756). Il donne à son fils Basile deux arpents et 3 perches de terre sur toute la profondeur, depuis la rivière des Prairies, entre Françoise Beaumont et François Gipoulon (Ct Coron, 15-1-1757). Sentence à son profit est rendue contre Louis Beaudoin pour une obligation de 553 livres (Ct Coron, 17-1-1757), dont quittance le 14 mars 1757 (Ct Coron). Il donne à Armand Chartrand quittance de la somme de 250 livres pour achat de blé et de foin (Ct Coron, 20-3-1758). Pour son fils Basile, il achète une terre à Rivière des Prairies, pour la somme de 600 livres (Ct Coron, 5-3-1759). Il vend à son beau-frère, Joachim Descarries, pour la somme de 800 livres, la terre appelée «la petite prairie», entre la Côte des Neiges et la Côte Notre-Dame des Vertus, à Montréal, provenant de la succession de ses beaux-parents (Ct Coron, 30-8-1761). «Incapables de faire valoir leur bien», Joseph Allaire et son épouse en font le partage entre leurs enfants: Jean, Louis, François, Basile, Pierre, Amable, Marie-

Saint-Joachim, for the sum of 80 pounds, the property rights on 12 feet of land by one and one half leagues of depth, which had been allotted to Marguerite Allaire and Jean Boucher, his deceased sister and step-brother, from their mother's legacy (Ct Barolet, 28-2-1746). For the sum of 215 pounds, he buys from François Ranger a land at Rivière des Prairies, for his son Louis (Ct Coron, 14-3-1748), and from Josephte Lauzon, for this same son, another land in the area of Rivière des Prairies, for the sum of 200 pounds (Ct Coron, 28-11-1751). For his son, Jean, he buys from Jean Beauchamp a land near Côte Saint-Léonard, for 600 pounds (Ct Coron, 15-4-1753). He sells to Pierre Laurin, for 1,800 pounds, a section of land near Côte Saint-Léonard (Ct Coron, 12-1-1756). He purchases from Jean Labelle, for the sum of 700 pounds, one "arpent" and thirty feet of land, its full depth from the river des Prairies to the center of l'île Jésus, between his own property and that of Françoise Beaumont (Ct Coron, 24-11-1756). He gives to his son Basile, two "arpents" and 3 "perches" of land for its full depth from the Rivière des Prairies, between Françoise Beaumont et François Gipoulon (Ct Coron, 15-1-1757). A judgment in his favour is pronounced against Louis Beaudoin for a debt of 553 pounds (Ct Coron, 17-1-1757), the receipt for which is dated March 14th, 1757. He gives to Armand Chartrand a receipt for the sum of 250 pounds for the purchase of wheat and of hay (Ct Coron, 20-3-1758). For his son, Basile, he purchases a land at Rivière des Prairies, for the sum of 600 pounds (Ct Coron, 5-3-1759). He sells to his brother-in-law, Joachim Descarries, for 800 pounds, the land called "that little prairie" between Côte des Neiges and Côte Notre-Dame des Vertus, in Montréal, coming from the legacy of his wife's parents. (Ct Coron, 30-8-1761). "Unable to put a value on their assets", Joseph Allaire and his wife, divide their property among their children: Jean, Louis, François, Basile, Pierre, Amable, MarieLouise, et Paul

Louise, et Paul Labelle, veuf de Marie-Joseph, leur fille moyennant rente viagère et chacun cent basses messes (Ct Coron, 7-10-1761) .

Il est alors âgé d'environ soixante-six ans et son épouse, de soixantedeux ans (elle fut baptisée le 5 août 1699, à Montréal). Il vend à Louis Prudhomme, pour la somme de 75 livres, quarante pieds de terre de front sur quarante arpents de profondeur, à la Côte Saint-Joseph, à Montréal, provenant de la succession de ses beaux-parents (Ct Coron, 28-12-1761). Il vend à Paul Corbeil, pour la somme de 300 livres, une portion de terre près de la Côte Saint-Léonard, entre Jean Corbeil et Jean-Baptiste Sigouin (Ct Coron, 22-2-1763). Il achète, pour la somme de 2,212 livres, une terre à la Côte Saint-Jean-Baptiste, à Lachenaie, entre Pierre Allaire, son fils, et François Magnan, vendue à Pierre Ducept à Ambroise Sansoucy, qui est incapable de payer (Ct Coron, 22-2-1763). Il est présent à la signature du contrat de mariage de son neveu Joseph et d'Agnès Duquet (Ct Foucher, 4-7-1766). Le Séminaire de Québec lui cède une terre à l'île Jésus, entre François Allaire, son fils, et Joseph Vandandaigue-Gadbois, moyennant réserve des mines et minéraux qui s'y pourront trouver, bois de charpente pour la construction d'une église et d'un presbytère, d'un manoir et d'un «moulin principal» (Ct Foucher, 15-6-1768). Lors de la passation du contrat de mariage de sa petite-fille Marie et de François Labelle, il donne à celle-ci un lit garni, ustensiles de ménage, cheptel vivant, pour bons services (Ct Chatellier, 29-1-1768).

De nombreux descendants perpétuent le nom de Joseph III Allaire sur cette île plantureuse qui, il y a encore bien peu d'années, formait un ensemble de charmants villages séparés entre eux par des pâturages et des jardins, et qu'on nommait précisément le «Jardin de Montréal», mais qui soudainement, est devenue le dortoir de la métropole, avec ses villes nouvelles

Labelle, widower of Marie-Joseph, their daughter, in exchange for an annuity and, for each, one hundred low masses. (Ct Coron, 7-10-1761).

He is now seventy years old and his wife, 62 (she was baptized on August 5th, 1699, in Montréal). He sells to Louis Prudhomme, for 75 pounds, forty feet of land frontage, by forty “arpents” deep, at Côte Saint-Joseph, in Montréal, from his wife’s parents’ legacy. (Ct Coron, 28-12-1761). He sells to Paul Corbeil, for 300 pounds, a section of land near Côte Saint-Léonard, between Jean Corbeil and Jean-Baptiste Sigouin (Ct Coron, 22-2-1763). He buys, for the sum of 2,212 pounds, a land at Côte Saint-Jean-Baptiste, at Lachenaie, between Pierre Allaire, his son, et François Magnan, which had been sold to Pierre Ducept at Ambroise Sansoucy, who was unable to pay (Ct Coron, 22-2-1763). He is present at the signing of the marriage contract of his nephew, Joseph and of Agnès Duquet (Ct Foucher, 4-7-1766). The Québec Seminary cedes to him a land at l’île Jésus, between François Allaire, his son, and Joseph Vandandaigue-Gadbois, in return for any minerals that might be found thereon, and framing wood for the building of a church, of a presbytery, of a manor and of a “principal mill” (Ct Foucher, 15-6-1768). At the signing of the contract of marriage of his granddaughter, Marie and François Labelle, he gives to her, for good services, a furnished bed, household utensils, and livestock (Ct Chatellier, 29-1-1768).

Numerous descendents have perpetuated the name of Joseph III Allaire on this fertile island which, even till recently, formed a group of charming villages separated by pastures and gardens, and which was aptly called the “Garden of Montréal”, but which has suddenly become the dormitory of the metropolis with its new towns that rose up from the soil like mushrooms. One finds,

surgies du sol comme des champignons. On trouve d'ailleurs, de nos jours, à Pont-Viau, sur l'île Jésus, la Terrasse Allaire, ainsi nommée en l'honneur de Monsieur Joseph Allaire, agriculteur, et dont elle traverse la terre (883J).<sup>10</sup>

MARIE-FRANCOISE III (Jean et Françoise Simard) mariée à Pierre Boucher. Famille 5J.

Née vers 1692. Le couple s'installe à Saint-Joachim. Elle fait donation d'une terre à son fils Pierre (Boucher) (Ct Jacob, 21-11-1740). Elle est veuve quand elle décède à Saint-Joachim, où elle est inhumée le 24 février 1767.

MARIE-MARGUERITE III (Jean et Françoise Simard) mariée à François Paré. Famille 5J.

Née vers 1701. Elle obtient ses lettres de bénéfice d'âge et d'émancipation le 15 février 1723 (Jug. & Dél. du Cons. Sup., I, p. 175 et Inv. Coll. no 3583) Elle vécut à Saint-Joachim où, à 8 avril 1727 (Ct Jacob), après son décès, eut lieu l'inventaire des biens de la communauté.

MARIE-MADELEINE III (Jean et Françoise Simard) mariée à Jean-Baptiste Gravel. Famille 5J.

Née vers 1703. Elle donne quittance de la gestion des biens à son frère et tuteur, Jean Allaire (Ct Dubreuil, 3-3-1727). Elle décède à Saint-François (Laval), où elle avait vécu, le 9 juin 1733. Jean-Baptiste Gravel est présent au contrat de mariage de son neveu par alliance, François Allaire et de Marguerite Beauchamp (Ct Coron, 21-6-1751). Il convole le 11 janvier 1734, à Saint-François (Laval), avec Geneviève Doyon (Thomas et Barbe DeTrepigny).

FRANCOIS III (François et Marguerite Ducarreau) mari. à Marie-Joseph Molleur. Famille 6J.

today, moreover, at Pont-Viau, on l'île Jésus, the Allaire Terrace, so named in honor of Mr. Joseph Allaire, farmer, whose land it crosses. (883J)

MARIE-FRANCOISE III (daughter of Jean and Françoise Simard) married to Pierre Boucher (5J family).

Born around 1692. The couple settles at Saint-Joachim. She gives land to her son, Pierre (Boucher) (Ct Jacob, 21-11-1740). She dies a widow, in Saint-Joachim, where she is buried on February 24th, 1767.

MARIE-MARGUERITE III (daughter of Jean and Françoise Simard) married to François Paré (5J family).

Born around 1701. She obtains documents of age benefits and of emancipation on February 15th, 1723 (Jug. & Dél. du Cons. Sup., I, p. 175 et Inv. Coll. no 3583) She lived at Saint-Joachim where, on April 8th, 1727 (Ct Jacob), after her death, there took place the inventory of communal property.

MARIE-MADELEINE III (daughter of Jean and Françoise Simard) married to Jean-Baptiste Gravel (5J family)

Born around 1703. She releases her brother and guardian, Jean Allaire, from the management of her property (Ct Dubreuil, 3-3-1727). On June 9th, 1733, she dies at Saint-François (Laval), where she had lived. Jean-Baptiste Gravel is present at the marriage contract of his nephew by marriage, François Allaire and of Marguerite Beauchamp (Ct Coron, 21-6-1751). On January 11th, 1734, he marries Geneviève Doyon at Saint-François (Laval) (Thomas et Barbe DeTrepigny).

FRANCOIS III (son of François et Marguerite Ducarreau) married to Marie-Joseph Molleur. (6J family)

Baptisé à Québec le 3 juin 1698. Charles Allaire, de Saint-Jean d'Orléans, son cousin et tuteur, accepte pour lui et sa soeur Elisabeth le reçu d'une rente d'un terrain vendu pour «l'église Notre-Dame de la Victoire», provenant de la succession de l'aïeul maternel, François Ducarreau (Ct Dubreuil, 14-6-1714). François III Allaire obtient ses lettres de bénéfice d'âge et d'émancipation le 6 février 1719 (Jug. & Dél. du Cons. Sup., I, p. 62). Pour la somme de 160 livres, il achète de Pierre Gachet une terre, avec maison et grange, à Saint-Michel, (Ct Dubreuil, 29-4-1721), dont quittance le 10 décembre 1722 (Ct Dubreuil). Il cède à son frère Nicolas une portion de terre à Saint-Michel, en échange d'une portion de terrain au «Cul de sac de la basse ville» (Ct Dubreuil, 17-7-1722.) Il est navigateur. Il achète de son associé, Joseph Fisk, «anglais de nation », la moitié du bateau Le Mutin, d'environ quinze tonneaux (Ct Louet, 18-3-1723), qu'il vend par la suite à Pierre Pasquet (Ct Dubreuil, 11-6-1725). Il reçoit de son oncle et tuteur, Louis Allaire, la somme de 1,077 livres en reddition de comptes (Ct Boucault, 6-2-1731). Il semble avoir occupé différents domiciles, à Québec. En 1724, il habite chez « le nommé Fisk» (Ct Desaline, 5-5-1724). En 1734, il demeure sur la rue de la Citadelle, quand il convient d'accepter le mur mitoyen avec Anne Corbin, veuve de Fabien Badeau (Ct Barolet, 23-6-1734). Deux mois plus tard, on le trouve sur la rue Sainte-Geneviève, quand il reçoit quittance de Noël Voyer (Ct Barolet, 10-8-1734), et en 1744, il demeure sur la rue des Carrières (RAPQ 1940, p. 6). Quand il se marie, à l'âge de quarante ans, il est sur le point de partir en voyage et les parents de la future épouse s'engagent à la loger jusqu'au retour (Ct Pinguet, 6-5-1738). Il vend à Pierre Aléies, pour la somme de 3,000 livres, un terrain «en la haute ville de Québec proche la citadelle» (Ct Barolet, 23-4-1754). Il achète de Pierre, Geneviève et Marie Molleur, ses beau-frère et belles-soeurs, pour la somme de 1,050 livres, un terrain à

Baptized at Québec on June 3rd, 1698. Charles Allaire of Saint-Jean d'Orléans, his cousin and guardian, accepts for him and his sister, Elisabeth, the receipt for revenues from land sold for Notre-Dame de la Victoire church, coming from the legacy of the maternal grandfather, François Ducarreau (Ct Dubreuil, 14-6-1714). On February 6th, 1719, François III Allaire obtains his documents of age benefits and of emancipation (Jug. & Dél. du Cons. Sup., I, p. 62). For the sum of 160 pounds, he purchases from Pierre Gachet a land with house and barn, at Saint-Michel, (Ct Dubreuil, 29-4-1721), the receipt for which is dated December 10th, 1722 (Ct Dubreuil). He cedes to his brother Nicolas a section of land at the “Cul de sac of the lower town” (Ct Dubreuil, 17-7-1722). He is a navigator. He purchases from his partner, Joseph Fisk “of English origin”, half a boat, Le Mutin, of around fifteen tons (Ct Louet, 18-3-1723), which he later sells to Pierre Pasquet (Ct Dubreuil, 11-6-1725). He receives from his uncle and guardian, Louis Allaire, the sum of 1,077 pounds in surrendered accounts (Ct Boucault, 6-2-1731). He appears to have lived at different addresses in Québec. In 1724, he lives at the home of Mr. Fisk (Ct Desaline, 5-5-1724). In 1734, he lives on Citadelle Street, at the home of Anne Corbin, widow of Fabien Badeau (Ct Barolet, 23-6-1734). Two months later, we find him on Sainte-Geneviève Street. When he gets a receipt from Noël Voyer (Ct Barolet, 10-8-1734), and in 1744, he lives on des Carrières Street (RAPQ 1940, p. 6). When he marries at forty years of age, he is about to leave on a trip and the parents of his future wife, promise to give her lodgings till his return (Ct Pinguet, 6-5-1738). He sells to Pierre Aléies, for the sum of 3,000 pounds a land “in Upper Québec near the Citadelle” (Ct Barolet, 23-4-1754). He purchases from Pierre, Geneviève et Marie Molleur, his brother-in-law and sisters-in-law, for the sum of 1,050 pounds, a land at Beaumont, that had come from the legacy of Joachim

Beaumont, provenant de la succession de Joachim Molleur, leur père (Ct Barolet, 19-9-1754), dont quittance le 1er mars 1755 (Ct Barolet), et pour la somme de 90 livres, il achète d'Antoine Molleur, son beau-frère, une maison «bâtie pièce sur pièce et couverte en planche faite et bâtie sur la terre du dit Allaire» (Ct Barolet, 17-5-1755). Il est inhumé à Beaumont le 11 décembre 1755. Sa veuve convole avec Louis Beaumont.

NICOLAS III (François et Marguerite Ducarreau) marié à Geneviève Molleur. Famille 6J.

Baptisé le 16 octobre 1700, à Québec. Au moment de son mariage, il a une terre de trois arpents de front sur quarante arpents de profondeur, dont six arpents labourables, à Saint-Michel, «seigneurie de la Durantaye», avec maison et hangar, provenant de la succession de ses parents. Les parents de la fiancée s'engagent à loger et nourrir les futurs époux durant un an (Ct Louet, 31-7-1723).

Il cède à son frère François une portion de terrain au «Cul de sac de la basse ville», en échange d'une portion de terrain à Saint-Michel (Ct Dubreuil, 17-6-1722). Les époux se font donation mutuelle (Ct Dubreuil, 8-4-1729). Il donne à son neveu, Pierre Molleur, un arpent de terre de front, à Saint-Michel, entre Pierre Roberge et Marie D'Alleret (Ct Pichet, 21-5-1741). Il est inhumé à Québec le 20 décembre 1743. Sans postérité. Le 21 août 1746, sa veuve convole, à Québec, avec Sébastien-Louis Boissy (Julien et Françoise Grossejambe), veuf de Madeleine Dumareuil (Blaise et Madeline Doré) (Ct Barolet, 21-8-1746). Geneviève Molleur eut de Louis Boissy un fils, Louis, qui épousa Marie Bessette, le 31 août 1795, à Saint-Louis, Mobile, États-Unis.

MARGUERITE-ELISABETH III (François et Marguerite Ducarreau) mariée à Simon Jollain. Famille 6J.

Molleur, their father (Ct Barolet, 19-9-1754), receipt for which is dated March 1st, 1755 (Ct Barolet), and for the sum of 90 pounds, he buys from Antoine Molleur, his brother-in-law, a house, constructed piece by piece and covered with boards, built on the land of the said Allaire (Ct Barolet, 17-5-1755). He is buried at Beaumont on December 11th, 1755. His widow marries Louis Beaumont.

NICOLAS III (son of François et Marguerite Ducarreau) married to Geneviève Molleur. (6J family).

Baptized on October 16th, 1700, at Québec. When he marries, he owns, a land of three “arpents” frontage by forty “arpents” of depth (of which six can be plowed), at Saint-Michel (seigniorial land of la Durantaye), with a house and shed, all inherited from his parents. The parents of the fiancée commit themselves give lodging and food to the future spouses for one year (Ct Louet, 31-7-1723).

He cedes to his brother, François, a section of land at the “Cul de sac of the lower town” in exchange for a section of land at Saint-Michel (Ct Dubreuil, 17-6-1722). The spouses make a mutual settlement (Ct Dubreuil, 8-4-1729). He gives to his nephew, Pierre Molleur, an “arpent” of frontage of land at Saint-Michel, between Pierre Roberge and Marie D'Alleret (Ct Pichet, 21-5-1741). He is buried at Québec on December 20th, 1743. He is childless. On August 21st, 1746, his widow marries, at Québec, Sébastien-Louis Boissy (son of Julien et Françoise Grossejambe), widower of Madeleine Dumareuil (daughter of Blaise and Madeline Doré) (Ct Barolet, 21-8-1746). Geneviève Molleur had, with Louis Boissy one son, Louis, who married Marie Bessette, on August 31st, 1795, at Saint-Louis, Mobile, United States.

MARGUERITE-ELISABETH III (daughter of François et Marguerite Ducarreau) married to Simon Jollain. (6J family).

Née vers 1695. Elle vit à Saint-François d'Orléans et est inhumée le 28 novembre 1749, à Saint-Jean d'Orléans. Son époux y est inhumé le 5 décembre suivant. Ce couple avait donné naissance à six garçons et huit filles.

JEAN-BAPTISTE, quatrième enfant de François Allaire et Marguerite Ducarreau, baptisé à Québec le 15 janvier 1703, est inhumé au même endroit le 1er février 1707.

(69) Mgr CYPRIEN TANGUAY, A Travers les Registres. Québec, Librairie Cadieux et Derome, 1886, p. 172.

(70) Lettre à l'auteur, en date du 28 février 1961, de Monsieur Bernard Langevin, secrétaire-trésorier de la Cité de Pont-Viau.

Born around 1695. She lived at Saint-François d'Orléans and was buried on November 28th, 1749, at Saint-Jean d'Orléans. Her husband was buried there the following December 5th. The couple had six sons and eight daughters.

JEAN-BAPTISTE, fourth child of François Allaire and Marguerite Ducarreau, baptized at Québec on January 15th, 1703, is buried at the same location on February 1st, 1707.

## Quatrième génération

JEAN IV (Jean et Marie-Anne Mercier) marié à Madeleine Fontaine. Famille 16J.

Né vers 1712. Il reçoit de ses parents une terre au nord de la Rivière du Sud», entre Noël Paré et Joachim Guyon (Ct Michon, 3-9-1738). Il semble avoir vécu à Berthier (Montmagny), entre les années 1740 et 1748, où naissent trois de ses enfants. Il est inhumé à Saint-François (Montmagny) le 19 janvier 1750 et sa veuve, le 25 novembre 1769. Il est l'ancêtre de Vénérand Allaire (840J) qui a laissé son nom à la rue Allaire, à Standon (Dorchester).

FRANCOIS IV (Jean et Marie-Anne Mercier) marié à Madeleine Cauchon. Famille 16J.

Ainsi que son frère Joseph, pour la somme de 150 livres, il vend à sa mère huit pieds de terrain sur une lieue et demie de profondeur, à Saint-Joachim, entre la terre de l'acquéreur et les héritiers de Jean Caron, provenant Gervais, pour la somme de 300 livres, deux perches et quatorze pieds de terrain sur une lieue et demie de profondeur, à Beupré, près de Joseph Gagnon (Ct Jacob, 3-3-1746).

ETIENNE IV (Jean et Marie-Anne Mercier) marié à Charlotte DeLavoye. Famille 16J.

## Fourth Generation

To be translated at a later date

Il reçoit de son beau-père «la moitié de la terre au bras du Nord a la Baie Saint Paul». Il décède aen la maison de Joseph Duchesne», ce dernier ayant épousé Marie-Anne Mercier après le décès de Jean Allaire, et il est inhumé le 15 décembre 1748 à Baie Saint-Paul. Le 9 janvier 1751, à Saint-Joachim, Charlotte DeLavoye convole avec Joseph Poulin (Claude et Marguerite Navers). Elle est nommée tutrice d'Etienne fils, né le 30 septembre 1748, quelques semaines avant le décès de son père (Ct Crépin, 18-3-1752). L'inventaire a lieu chez le beau-père, FrançoisXavier DeLavoye, à Baie Saint-Paul, où les meubles ont été transportés (Idem). L'actif est de 250 livres, en plus de la terre (à Baie Saint-Paul) et deux portions de terrain à Saint-Joachim, enclavées dans les terres de feu Jean Allaire. Charlotte DeLavoye eut de Joseph Poulin un fils et trois filles, ces dernières ayant été baptisées à Sainte-Anne-de-Beaupré.

To be translated at a later date

JOSEPH IV (Jean et Marie-Anne Mercier) marié à Agnès Lacroix, puis à Agnès Duquet. Famille 16J.

To be translated at a later date

Il est présent au contrat de mariage de sa soeur Marie-Catherine et de Joseph Gagnon (Ct Jacob, 21-1-1741), et au contrat de mariage de sa soeur Marie-Françoise et de Pirsque Lessard (Ct Jacob, 20-4-1741), ainsi qu'au contrat de mariage de son frère François et de Madeleine Cauchon (Ct Jacob, 19-7-1745) . De la portion de terre, à Saint-Joachim, provenant de la succession de son père, il vend à Pierre Boucher, pour la somme de 112 livres, neuf pieds de terrain sur une lieue et demi de profondeur (Ct Jacob, 4-10-1745), et à sa mère, pour la somme de 150 livres, huit pieds de terrain sur la même profondeur (Idem). Agnès Lacroix est inhumée le 14 août 1757 à Sainte-Anne-de-Beaupré où furent baptisés ses enfants. Joseph IV Allaire est présent au contrat de mariage de son frère Pierre et de Marie-Josephte Lessard (Ct Crépin, 27-1-1759). Il s'établit sans doute à Mascouche, où il convole avec Agnès Duquet, en 1766,

To be translated at a later date

et où sa fille Geneviève se marie en 1773.

LOUIS IV (Jean et Marie-Anne Mercier) marié à Marie Buisson, puis à Françoise DeLavoye. Famille 16J.

To be translated at a later date

Il achète de son beau-frère, Pierre Caron, pour la somme de 95 livres, un terrain à Saint-Joachim, entre Prisque Lèssard et les héritiers de Jean Allaire (Ct Barolet, 3-8-1750. Ses filles, Marie et Louise, se marient cependant à Boucherville et Varennes respectivement.

To be translated at a later date

PIERRE IV (Jean et Marie-Anne Mercier) marié à Marie-Josephte Lessard. Famille 16J.

To be translated at a later date

Né vers 1735. Il reçoit donation de la moitié des biens meubles et immeubles, moyennant rente viagère à sa mère (Ct Crepin, 13-4-1756). Il est tuteur de ses cousin et cousines, Etienne, Marie-Josephte, MarieAnne et Marie-Dorothée Allaire, enfants de Louis et Angélique Asselin (Ct Crépin, 21-3-1764). Vers 1774, il reçoit, à Saint-Joachim, la qualité de Major et a le commandement des gardes et des transports pour les rebelles. Après le décès de son épouse, a lieu l'inventaire et le partage des meubles, dont la moitié va à Pierre Lessard, oncle maternel et tuteur des enfants mineurs, Marie, Josephte, Marie-Dorothée, Marguerite, MarieMadeleine, Marie-Louise et Pierre, et la moitié à ces derniers (Ct Crépin, 23-2-1786).

To be translated at a later date

MARIE-FRANCOISE IV (Jean et Marie-Anne Mercier) mariée à Prisque Lessard. Famille 16J. Née vers 1715. Donation mutuelle par usufruit entre les époux (Ct Jacob, 18-7-1745). Les enfants de ce couple sont baptisés à Sainte-Anne-deBeaupré. Après le décès de Marie-Françoise IV, Prisque Lessard convole, le 12 février 1748, à Sainte-Famille d'Orléans avec Angélique Perrot (Bertrand et Angélique Simon).

To be translated at a later date

MARIE-ANNE IV (Jean et Marie-Anne Mercier) mariée à Pierre Caron. Famille 16J.

To be translated at a later date

Baptisée le 12 avril 1723, à Saint-Joachim.

To be translated at a later date

Elle habite Saint-Ferréol après son mariage. Elle est présente au contrat de mariage de sa soeur Marie-Catherine et de Joseph Gagnon (Ct Jacob, 21-1-1741). Elle vend à Louis Allaire, pour la somme de 95 livres, un terrain à Saint-Joachim, entre Prisque Lessard et les héritiers de feu Jean Allaire, provenant de la succession de son père (Ct Barolet, 3-8-1750). Donation mutuelle par usufruit entre les époux (Idem).

MARIE-CATHERINE IV (Jean et Marie-Anne Mercier) mariée à Joseph Gagnon. Famille 16J.

To be translated at a later date

Elle est présente au contrat de mariage de sa soeur Marie-Françoise et de Prisque Lessard (Ct Jacob, 10-4-1745)., et au contrat de mariage de son frère François et de Madeleine Cauchon (Ct Jacob, 19-7-1745). Au moment du mariage, les nouveaux époux Gagnon reçoivent des parents de l'époux, Pierre Gagnon et Marie Lacroix, une terre au ChâteauRicher. L'inventaire des biens de la communauté a lieu le 22-5-1746 (Vide 22-8-1745) Ct Jacob).

BARBE IV, CHARLOTTE IV ET JACQUES IV, décédés en bas âge, à Saint-Joachim. Famille 16J.

To be translated at a later date

AMABLE IV (Joseph et Marie-Josepte Descaries) marié à Françoise Charles-Lajeunesse. Famille 17J.

To be translated at a later date

Il reçoit de son père 3 arpents de terre de front sur la profondeur, du bord de la rivière des Prairies jusqu'au milieu de l'île, entre Joseph Vandandaigue et les héritiers de Jean Rochon, et un terrain de 11 perches de front sur 20 arpents de profondeur sur l'île de Montréal, près de la rivière des Prairies, entre Pierre Martin, pour la somme de 400 livres (Ct Chatellier, 25-8-1767). Il vend à son beau-frère, Basile CharlesLajeunesse, la portion de terrain sis à Sainte-Rose (Laval) provenant de son beau-père, Antoine Charles-Lajeunesse (Ct Coron, 19-7-1764). Il achète de Louis Beaudoin, au prix de 800 livres, une terre de trois arpents de front sur vingt arpents de profondeur, à Saint-

Vincent-de-Paul (Laval), avec maison et étable (Ct Foucher, 11-3-1767), dont il lui délaisse plus tard 5 perches de front sur pareille profondeur, à titre d'usufruit (Ct Foucher, 3-2-1773). Il achète de François Hébert-Lecompte, au prix de 300 livres, un arpent et demi de terre de front sur vingt arpents de profondeur, à Saint-François-de-Sales (Laval), entre Joseph Masson et Antoine Rochon (Ct Chatellier, 25-2-1771). Sans postérité.

BASILE IV (Joseph et Marie-Josephte Descaries) marié à Françoise Charles-Clément. Famille 17J.

To be translated at a later date

Il reçoit de son père une terre de 2 arpents de front sur la profondeur, depuis la rivière des Prairies jusqu'au milieu de l'île Jésus, entre François Beaumont et François Gipoulon. Au moment de son mariage, en février 1760, il est «commandé pour la campagne de Québec», et la donation mutuelle entre futurs époux sera nulle en cas de décès (Ct Coron, 14-2-1760). Il reçoit de son père des terrains identiques à ceux de son frère Amable (Ct Coron, 7-10-1761). Il vend à François Gipoulon, au prix de 300 livres, 25 pieds de terre de front sur 20 arpents de profondeur, à l'île Jésus (Ct Coron, 4-2-1753). Il échange avec Germain Gariépy deux arpents et demi de terrain, à l'île Jésus, pour un terrain de même superficie à Sainte-Rose (Laval) (Ct Foucher, 5-1-1769). Il acquiert une portion de terre de 25 pieds de front sur 20 arpents de profondeur, depuis la rivière des Prairies, que son père paye immédiatement 600 livres à Antoine Parent (Ct Coron, 5-3-1759). Il achète de Basile Charles, au prix de 1,000 livres, un terrain à Saint-François-de-Sales (Laval). Il échange avec Jean-Baptiste Labelle la terre de Sainte-Rose (Vide supra) pour une terre de même superficie à Saint-François-de-Sales (Laval) (Ct Foucher, 28-7-1769). Il échange avec son frère Amable un arpent de terre de Saint-François-de-Sales pour trois arpents de terre de front sur vingt arpents de profondeur, près de la terre de Jean-Baptiste

Rochon (Ct Foucher, 21-11-1771). Il achète de Me Etienne Taillandier, son beaufrère, trois perches de terrain de front sur quarante arpents de profondeur, à Saint-François-de-Sales (Laval), entre Germain Gariépy et Joseph Masson (Ct Foucher, 20-1-1772). D'accord avec son frère Louis, de Mascouche, umoyennant 50 chelins et un pot d'eau de vie>>, il cède à Jacques Duffaut les droits mobiliers et immobiliers de la succession de leurs parents (Ct Chatellier, 21-12-1772). Il s'engage à Laurent Duchaine pour le poste de Mississipi (Cts Foucher, 5-4-1774 et 1782).

FRANCOIS IV (Joseph et Marie-Josephte Descaries) marié à Marguerite Beauchamp. Famille 17J. To be translated at a later date

Baptisé le 27 décembre 1721 à Montréal. François IV Allaire, lors de son mariage, apporte 1,000 livres à la communauté (Cf Ct Coron, 21-61751). Son épouse, veuve de Jean Rochon (Jean et Geneviève Garnier) inhumé le 27 octobre 1750 à Saint-Vincent-de-Paul (Laval), reçoit la somme de 300 livres de la succession de ses parents (Ct Coron, \*31-1-1752). François IV Allaire reçoit 800 livres de son père, lors du partage des biens (Ct Coron, 31-1-1752). Il reçoit, en partage avec Simon Rochon, son beau-fils, une portion de terrain et quelques bâtiments, à Saint-Vincentde-Paul (Laval), provenant de la succession de feu Jean Rochon (Ct Coron, 11-7-1751). Il reçoit de Simon Rochon quittance générale de la succession de feu Jean Rochon (Ct Coron, 5-1-1762). Il reçoit du Séminaire de Québec une terre à l'île Jésus, près de celle de son père (Ct Foucher, 15-6-1758). Il est présent au contrat de mariage de sa nièce Marie-Josephte (61J) (Ct Chatellier, 29-1-1768). Pour la somme de 3,000 livres, il vend à Joseph-Hubert Lacroix deux arpents de terre à Saint-Vincent-de-Paul (Laval), avec maison étable et grange (Ct Chatellier, 24-6-1773). Après son décès, sa veuve est nommée tutrice de l'unique enfant, Suzanne, mineure, et Jean Allaire, oncle paternel, est nommé subrogé tuteur. Les biens de la

communauté sont partagés à parts égales entre l'enfant et la veuve, qui se réserve cependant ses < joyaux », comme des trésors de Golconde. Marguerite Beauchamp donne quittance de 300 livres à Amable Allaire, son beau-frère (Ct Foucher, 27-12-1774).

JEAN-BAPTISTE IV (Joseph et Marie-Jôsephte Descaries) marié à Marie-Anne Brazeau, puis à Angélique Beauchamp. Famille 17J.

To be translated at a later date

Il reçoit de Joseph Lemay une terre c a la cote Ste Marie Lachenaye seigneurie de Terrebonne» (Ct Coron, 29-7-1742), qu'il vend à Philippe Chalifoux, au prix de 400 livres (Ct Coron, 14-2-1758). Il est présent au contrat de mariage de sa soeur Marie-Josephte (Ct Coron, 29-1-1751).

Il acquiert de Jean Beauchamp une terre de trois arpents de front sur quarante de profondeur, à Lachenaie, près de la ariviere St Jean Baptiste», que son père paye 1,700 livres (Ct Coron, 16-4-1753) . Il achète de Pierre Ducept, pour la somme de 100 livres, une terre à la côte Saint-JeanBaptiste, Lachenaie (Ct Coron, 9-9-1755). Marie-Anne Brazeau est inhumée le 19 décembre 1758 à Mascouche (L'Assomption). Sa belle-mère, Angélique Handgrave, acquitte Jean-Baptiste Allaire de toutes ses obligations envers la communauté (Ct Coron, 23-3-1759). Quand il convole avec Angélique Beauchamp, il a vingt-cinq arpents en culture, à Lachenaie (Ct Coron, 28-1-1762). Monsieur de la Corne, "seigneur de Lachenaye", lui cède un lopin de terre uau bord de la terre de l'acquireur» (Ct Foucher, 28-7-1766).

LOUIS IV (Joseph et Marie-Josephte Descaries) marié à MarieAgathe Lauzon. Famille 17J. Baptisé le 28, mai 1723.

To be translated at a later date

A charge de cens et rentes, il acquiert de Joseph Papineau une terre de quatre arpents de front sur vingt de profondeur c par devant la riviere Sainte Marie, seigneurie de Terrebonne» (Ct Coron, 27-3-1742). Son

père acquitte envers François Ranger la somme de 215 livres ccpour améliorations faites sur la terre de son fils» (Ct Coron, 14-3-1740). Il est présent au contrat de mariage de sa soeur Marie-Louise (Ct Coron, 4-2-1748) . Il échange avec Antoine Godard sa terre de la rivière SainteMarie pour une terre située à la côte Saint-François, sur l'île Jésus (Ct Coron, 5-1-1750), qu'il vend plus tard à Alexis Asselin, pour la somme de 175 livres (Ct Coron, 26-5-1753). Au prix de 200 livres, il achète de Josephte Lauzon un lopin de terre ua la riviere des Prairies pres de la Cote Saint Leonard», entre Gabriel Cadieux et Paul Desjardins (Ct Coron, 28-11-1751), qu'il vend pour la somme de 800 livres à Pierre Lauzon, son beau-père (Ct Coron, 8-10-1755). Il prend à ferme pour cinq ans un lopin de terre situé près de la sienne (Ct Coron, 17-1-1754). En 1760, on trouve ses fils à Mascouche (L'Assomption). Il est l'ancêtre de Joseph Allaire (883J), dont la terre est traversée par la Terrasse Allaire, à Pont-Viau (Laval).

PIERRE IV (Joseph et Marie-Josephte Descaries) marié à Thérèse Beauchamp. Famille 17J. Baptisé le 28 mars 1739 à Saint-François-deSales (Laval).

To be translated at a later date

Au coût de 1,300 livres, il achète d'Etienne Marion une terre située à la côte Saint-Jean-Baptiste, entre Jean Vaillancourt et Jean Beauchamp (Ct Coron, 16-1-1760). Il est présent au contrat de mariage de sa nièce Marie (61J) (Ct Chatellier, 29-1-1768) et au contrat de vente de la terre de son frère François à Joseph Hubert-Lacroix (Ct Chatellier, 24-6-1773) et au contrat de mariage de son cousin Joseph et d'Agnès Duquet (Ct Foucher, 4-7-1776). Il vend à Jean-Baptiste Labelle, pour la somme de 350 livres, un lopin de terre à la < . 2-5-1783) Chatellier, (Ct Prairies» des>

MARIE-JOSEPHTTE IV (Joseph et Marie-Josephte Descaries), mariée à Paul Labelle. Famille 17J.

To be translated at a later date

Paul Labelle, baptisé le 9 mars 1716 à la Pointe-aux-Trembles, Montréal, avait d'abord épousé, en 1742, Marie-Josephte Corbeil, puis Marie-Louise Major (Sébastien et Marie-Anne Marcheteau), inhumée le 24 février 1750 à Sainte-Rose (Laval). Au partage des biens de ses parents, Marie-Josephte Allaire reçoit 800 livres (Ct Coron, 7-10-1761). Elle est inhumée le 16 janvier 1752 à Terrebonne, à l'âge de vingt-trois ans (née en 1728), sans doute en couches, sa fille Marie-Josephte Labelle étant née quelques jours plus tôt.

MARIE-LOUISE IV (Joseph et Marie-Josephte Descaries) mariée à Gabriel-Louis Turcot. Famille 17J.

To be translated at a later date

Née vers 1730. Son mari, officier de milice, possède une terre à la côte Saint-Michel, à Montréal (Ct Coron, 7-2-1748). En partage des biens de ses parents, elle reçoit 644 livres (Ct Coron, 710-1761). Une fille, Marie-Louise Turcot, est baptisée le 21 juillet 1749 au Sault-au-Récollet, Montréal.

FRANCOIS IV (François et Marie-Anne Poulin) marié à MarieThérèse Chabot. Famille 18J.

To be translated at a later date

Baptisé le 15 novembre 1727 à Saint-Joachim. Orphelin dès l'âge de quatre ans, Jean, oncle paternel, est nommé tuteur et Jean-Louis Gagné, oncle maternel, est nommé subrogé tuteur. Il partage les biens de la communauté avec Françoise Allaire, sa soeur consanguine, et Joseph Fortin, son frère utérin (Ct Huot, 27-2-1731). Il demande ses lettres de bénéfice d'âge et d'émancipation (Jug. & Dél. du Cons. Sup., Musée de Québec, No 3932). Il reçoit de sa tante, Marie-Anne Mercier, veuve de Jean Allaire, compte rendu de la gestion des biens, le 14 janvier 1745 (Musée de Québec, No 1572). Au contrat de mariage, Marie-Thérèse Chabot, sa future épouse, reçoit de ses parents «500 livres en hoierie» (C.ss.p.,

René Portneuf, ptre, 30-1-1749). A Louis Allaire, oncle paternel, nommé tuteur après le décès de l'oncle Jean (Cf Ct Huot, 5-2-1744), il donne quittance de la vente des effets mobiliers et de la rente des lopins de terre affermé depuis 1748 (Ct Boucault, 28-3-1749), quittance de la somme de 1,077 livres couvrant le reliquat des recettes (Ct Boucault, 26-2-1750) et quittance complète de tutelle le 17 mars 1750 (Ct Baxolet). Il est demandeur pour dégâts et dommages faits sur sa terre (Ct Boucault, 2-2-1751) et sentence à son profit est rendue le 25 février 1751 (Ct Crépin). Son fils François, baptisé en 1756, est inhumé au Château-Richer le 17 août 1757. Il donne à son fils Pierre une terre as la paroisse St-Henri seigneurie de Lauzon», entre Pierre Tardif et Michel Emond, avec bâtiments et mobilier, à charge pour le donataire de payer 100 livres c ou Schellings de vingt sols» à chacun de ses frères et soeurs (Marie-Josephte (1749), (Maire-Louise (1755), (François (1757) et Joseph (1756), ainsi que crente viagere a ses parents» (Ct Rousseau, 11-10-1782).

FAMILLE 19J. Aucun descendant connu.  
LOUIS IV (Louis et Angélique Asselin)  
marié à Madeleine Racine. Famille 20J.

To be translated at a later date

Né vers 1736. Il reçoit de ses parents un lopin de terre à Saint-Joachim, avec bâtiments, moyennant rente viagère aux dits parents et à charge de subvenir à ses frères et soeurs jusqu'à ce qu'ils soient établis (Ct Crépin, 22-2-1763). Il achète de Jean-Marie Gagnon un lopin de terre enclavé dans la sienne (Ct Crépin, 17-4-1767). Il reçoit du Seminaire de Québec une terre à la c seigneurie de Beaupré» (Ct Crépin, 21-12-1769). Il reçoit de sa soeur Marie-Josephte un lopin de terre «jusqu'à la rivière Sainte-Anne» (C.ss.p., Corbin, ptre, 22-4-1772), déposé au greffe Crépin le 11-6-1772). Il est inhumé à Saint-Joachim le 28 août 1775. L'inventaire de ses biens a lieu le 7 juin 1766 (Ct Crépin) et au partage, la moitié va à la veuve et l'autre moitié à son fils Louis, né en 1774 (Ct Crépin, 8-6-1776). Elle convole avec Pierre Gagné, le 9 juillet 1776,

à Saint-Joachim. Louis, le fils mineur, est inhumé le 31 août 1778, à Saint-Joachim, à l'âge de quatre ans. Sans postérité.

ETIENNE IV (Louis et Angélique Asselin), To be translated at a later date  
marié à Marie-Anne Létourneau. Famille 20J.

Né vers 1750. Il est présent au contrat de mariage de son frère Louis, le précédent (Ct Crépin, 1-2-1766). Il va vivre à Repentigny (L'Assomption), où sa fille Marie-Anne est baptisée le 4 août 1775 et inhumée le 22 octobre 1790. Sans postérité.

DOROTHEE IV (Louis et Angélique Asselin) mariée à Jacques Boucher. Famille 20J. To be translated at a later date

Née vers 1750. Elle meurt en couches à la naissance de son troisième fils, Joseph Boucher, baptisé le 23 juillet 1779. Elle est inhumée à Saint-Joachim le 1er mars suivant.

MARIE-JOSEPHE IV (Louis et Angélique Asselin). Célibataire. Famille 20J. To be translated at a later date

Baptisée le 13 novembre 1746 à Saint-Joachim.

Elle cède un lopin de terre à son frère Louis «jusqu'à la rivière Sainte Anne» (Vide supra).

MARIE-ANNE IV (Louis et Angélique Asselin) mariée à Jean Bolduc. Famille 20J. To be translated at a later date

Elle demeure à Saint-Joachim, où naissent ses trois fils: Jean-Baptiste (28-3-1754), Jacques (11-4-1755) et Louis-René (12-11-1756). Elle y est inhumée le 6 mai 1760. Jean Bolduc convole avec Elisabeth Poulin (Claude et Marguerite Navers) le 16 juin 1761 à Saint-Joachim.

LOUIS IV (Louis et Angélique Asselin). To be translated at a later date

Tué à l'âge de vingt ans, le 23 août 1759, à Saint-Joachim, avec son curé et six compagnons, en faisant le coup de feu contre les Anglais qui tentaient d'incendier l'église et le presbytère.

FAMILLE 21J. Aucun descendant connu. To be translated at a later date

FRANCOIS IV (François et Marie-Josephte Molleur) marié à Marie-Louise Renault. Famille 22J.

Baptisé le 23 mars 1741, à Québec, où il a dû vivre et où se sont mariés ses enfants.

JOSEPH IV (François et Marie-Josephte Molleur) marié à Claire Laurent-Provençal, puis à Marie-Josephte Tourangeau-Lyonnais. Famille 22J. To be translated at a later date

Baptisé le 29 juillet 1749, à Québec. Comme son père, il est navigateur (Ct Sanguinet, 7-7-1771). Postérité par sa deuxième épouse seulement.

